L'ESSENTIEL 2016

Rapport d'activité de l'Union Départementale
des associations familiales de Seine-Maritime

ACTION SOCIALE

ASSOCIATION

ÉDUCATION

ENFANCE

LOGEMENT

FAMILLE

SANTÉ

PARENTALITÉ

udaf Seine Maritime

SOMMAIRE

PAGE 2 Présentation

PAGE 4 Entretien croisé

PAGE 6 Les associations membres

PAGE 10 Fonctionnement et projets

PAGE 18 Les temps forts

PAGE 22 Le réseau

PAGE 23 Les services

Une union pour **remplir des missions**

Née d'une ordonnance de 1945, l'UDAF 76 s'est vue confier trois grandes missions :

- **La représentation des familles au sein des institutions et la négociation avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'élaboration des politiques intégrant des questions d'ordre familial.**
- **La gestion de tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir lui confier la charge : médiation familiale, accompagnement social, micro-crédit, mesures de protection, accompagnement social au logement, aide aux tuteurs familiaux et rétablissement personnel.**
- **L'exercice, devant toutes les juridictions, de l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles, y compris les infractions prévues par l'article 227-14 du code pénal.**

GRÂCE À...

DES HOMMES ET DES FEMMES

Les membres des associations adhérentes et les bénévoles
5164 personnes rassemblées au sein de 66 associations.
Parmi eux 160 représentants.

Une présidente, un directeur et 40 administrateurs

129 professionnels de l'action familiale œuvrant dans les services

DES INFRASTRUCTURES ET DES MOYENS

au siège de Mont-Saint-Aignan et à l'antenne de Dieppe

DES OUTILS

Des outils d'information et de communication
Lettre électronique, Réalités Familiales, Délégués au CCAS, Bloc-notes Santé, Lettre Habitat, Recherches familiales, études qualitatives, Lettre du CIEM...
Ces documents d'information fournissent des clés pour l'action.

Le centre de ressources et d'informations de l'UDAF 76 concentre les actualités, rapports d'études, informations liées à la politique familiale pour les mettre à disposition de ses adhérents.
Il s'agit principalement des informations provenant de l'UNAF : lettres électroniques, communiqués de presse, formations, chiffres clés, guides et publications, événements (conférences, débats...), informations générales, administratives et réglementaires...

Les sites internet de l'UNAF et de l'UDAF 76

Le journal Fami'lien
avec 3 parutions par an diffusées à 800 exemplaires papier et envoyées par emailing.

Des manifestations
Forums, Famillathlon, conférences, débats...

... L'UDAF 76 PORTE **LA PAROLE DES FAMILLES**

EN 2016, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PEUT COMPTER

40 MEMBRES DONT

- **29 ADMINISTRATEURS**
- **12 ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE DES DÉSIGNÉS**
- **17 ADMINISTRATEURS DU COLLÈGE DES ÉLUS**

IL S'EST RÉUNI 4 FOIS

- **2 MARS,**
- **2 JUIN,**
- **20 SEPTEMBRE**
- **13 DÉCEMBRE**

LES ADMINISTRATEURS

(05/04/2017)

- **ADMFF** Marie-Thérèse FAURE
  Colette TRAVERS
- **ADMR** Agnès PLANCHON
- **AEI** François MORELLE
- **AFC ROUEN**
  Yves De FRÉMICOURT (Secrétaire Général)
  Pierre De VILLEPOIX
  Henri-Charles DELTOMBE (Trésorier Adjoint)
  Raphaëlle TIBERGHIEN
  Stéphane TRICARD
- **AFL ROUEN**
  Philippe BUISSON
  Guy DELAUNAY
  Jean-Louis FOURNIER (Trésorier)
  Daniel LE SOUHAITIER (Membre)
- **CSF CANTELEU**
  Brigitte MASURE MAGNAN
- **CSF ROUEN**
  Jean-Marc DUSSAUX
  Annie GESLIN (Secrétaire Générale Adjointe)
  André MIGNON (Vice-Président)
- **FAVEC** Gisèle CAVELIER
  Monique FRANÇOIS
- **FF LE HOULME** Marie-José VION (Vice-Présidente)
- **FF ST-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY**
  Nicole REGINENSI (Présidente d'Honneur)
- **JUMEAUX ET PLUS SEINE-MARITIME**
  Noëlle DOMBROWSKI (Présidente)
  Laurence VASSE-HERRENSCHMIDT (Vice-Présidente)
- **LA PARENTÈLE** Willy DIJKMAN
- **LA RENCONTRE**
  Jérémie CHASSING
- **MFR BUCHY** Sabine LACAISSE
- **SESAME AUTISME**
  Béatrice ROUSSEL
- **UFAL ELBEUF** Claudine CARON
- **UNAFAM** Emmanuel MANGANE

Son organisation **un fonctionnement statutaire**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle réunit une fois par an les présidents des associations ou leurs représentants. Ils disposent d'un droit de vote avec un nombre de voix proportionnel à leur nombre de familles adhérentes et de leurs enfants. Les votes portent sur l'activité de l'UDAF, les budgets et l'élection d'une moitié des administrateurs.

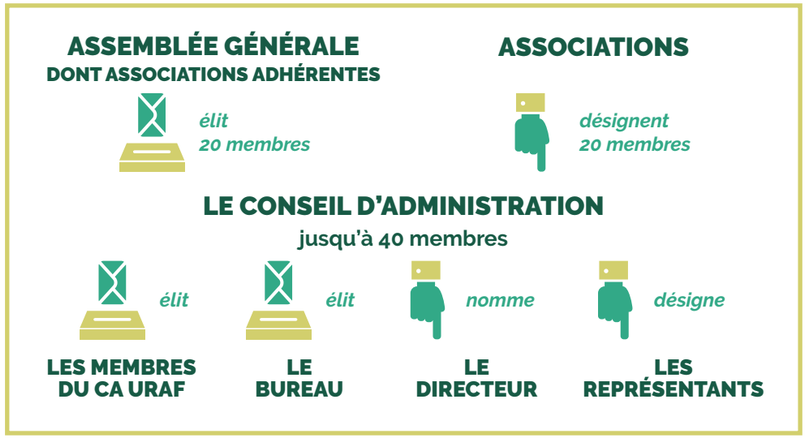

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil donne la parole à ses représentants qui exposent l'activité des organismes dans lesquels ils siègent. Les responsables des services peuvent y présenter leur mission comme l'a fait Sophie BIRON, Responsable de pôle, qui fait partie de la CCAPEX et a participé à la Journée nationale logement.
Il a accueilli 3 nouveaux administrateurs : Claudine CARON, Principale de collège, retraitée, membre des AFL, Béatrice LABBEY, membre de Sesame Autisme Normandie et Stéphane TRICARD, Directeur de société, retraité, membre des AFC de Rouen.
Il a reçu les démissions de 2 administrateurs : Francis MULOT, membre des AFC de Rouen et Elise DELACROIX, membre des AFC de Dieppe.

LE BUREAU

Élu par le Conseil d'Administration, le bureau est composé de 9 personnes (en vert dans la liste ci-contre). Il est compétent pour prendre les décisions concernant l'administration générale. C'est aussi une instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au CA. Il s'est réuni 3 fois en 2016, en invitant les administrateurs concernés par le sujet du jour.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Elle est chargée de veiller au respect des règles de fonctionnement. Elle vérifie les listes d'adhérents dont dépendent les droits de vote et les subventions accordées aux associations. Elle étudie les candidatures aux élections et les demandes d'agréments pour adhérer.
Sous la présidence de Philippe BUISSON, la commission de contrôle est composée d'administrateurs : M^mes^ FAURE, GESLIN, TIBERGHIEN, VASSE, VION et M. MIGNON ainsi que M^me^ CORNIER, animatrice de l'action familiale.

L'ACTION GÉNÉRALE

Trois personnes à l'action générale de l'Institution : Chantal CORNIER, chargée de l'animation du réseau, des relations avec les associations, le conseil d'administration et les commissions, assistée de Laurence MULOT, et Valérie CARON, chargée des relations avec les représentants, l'URAF et l'UNAF.

L'UDAF 76, une institution ouverte sur le monde et inscrite dans son temps

Noëlle DOMBROWSKI
Présidente
de l'UDAF 76

Franck BIHL
Directeur
de l'UDAF 76

L'année 2016 restera marquée par la violence des attentats meurtriers terroristes, qui visent aussi bien des personnes ciblées comme le Père Hamel, que des enfants, des femmes et des hommes anonymes dans une foule en fête. Ces drames qui frappent les familles des victimes – et parfois des auteurs – renforcent la méfiance vis-à-vis de l'étranger. Ils alertent sur la nécessité d'une prévention et d'une vigilance auprès de jeunes tentés de donner à leur vie un sens qui lui manque. Des associations familiales se sont déjà engagées dans ces actions de prévention. D'autres sont prêtes à le faire, elles y ont toute leur place. Mais les mesures de sécurité mises en œuvre partout entravent aussi certaines initiatives concourant à l'ouverture et au lien social : suppression de sorties scolaires, annulation de manifestations… Nous avons fait l'expérience de ces difficultés pour notre Famillathlon et n'avons pu les surmonter qu'avec l'appui de la Municipalité de Montville.

C'est au nom de ses valeurs fondatrices de solidarité, de respect et d'ouverture que l'UDAF 76 se doit de résister à la montée du populisme et du renfermement sur soi qui frappent les sociétés d'aujourd'hui. C'est en étant au plus près des familles, des personnes accompagnées et de ses salariés que notre institution relèvera ce challenge. En pariant sur la qualité du service rendu et sur le déploiement de dispositifs innovants, l'UDAF 76 met tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

Franck BIHL, vous avez pris vos fonctions de Directeur de l'UDAF 76 en septembre 2015. Après un peu plus d'une année pleine d'exercice, quels sont les projets que vous avez souhaité déployer en priorité ?

Lorsque j'ai pris mes fonctions, j'ai souhaité orienter mon action selon trois axes. Le premier consiste en la poursuite de la mise en conformité de notre institution, démarche qu'avait engagée mon prédécesseur. C'est ainsi, qu'en 2016, nous avons lancé notre première évaluation externe dont les résultats seront connus au premier semestre 2017. Cette obligation posée par la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et des familles, intervient après l'évaluation interne réalisée en 2014. Elle s'inscrit dans le calendrier du renouvellement de nos agréments. Par ailleurs, afin de répondre à l'évolution d'exercice des missions, nous avons déployé une nouvelle version de notre logiciel métier, qui nous permet aujourd'hui un traitement dématérialisé du courrier. Dès 2017, nous l'espérons, nous ne devrions plus émettre de courrier papier, réduisant, par la même, notre consommation et notre empreinte carbone. Ce dernier aspect est pour moi un sujet d'importance. Notre institution, comme tout citoyen, a une responsabilité environnementale qu'elle engage dans la mise en œuvre de son fonctionnement. Il est donc important que nous poursuivions notre réflexion sur ces questions.

Noëlle DOMBROWSKI, vous avez ainsi recréé un tandem à la tête de l'Association. Comment avez-vous installé cette collaboration nouvelle ?

C'était notre première année d'une coopération qui s'est bien mise en place. Une année bien chargée pour notre directeur qui a dû faire face à de nouvelles obligations. Maîtrisant bien le fonctionnement des services qu'il dirigeait précédemment, il était moins familier du fonctionnement général de l'Institution. Il a dû en intégrer toutes les dimensions et élargir son champ relationnel. En interne, il s'est rapproché des administrateurs et des associations – et sa participation au Famillathlon a été très appréciée. En externe, il a multiplié les contacts avec de nouveaux partenaires. Ces tâches étant menées en parallèle avec les formations qu'il devait suivre, il n'a guère eu de loisirs en 2016 ! Je mesure et salue son investissement et le travail accompli et remercie ses collaborateurs qui l'ont bien épaulé.

En interne, auprès des services que vous dirigez, comment avez-vous géré ces changements auprès des collaborateurs ?

FB L'accompagnement des collaborateurs est le deuxième axe de mon action. C'est pourquoi, nous orientons nos efforts sur la formation de nos personnels. En 2016, toutes nos secrétaires ont été formées à la fonction d'assistante tutélaire. C'était un préalable à la négociation qui s'engagera en 2017 sur leur changement de statut. Nous avons également poursuivi les sessions de formation à la sécurité routière pour les personnels qui disposent d'une voiture de fonction. La prévention des risques auprès des salariés, au-delà de l'obligation légale, est un élément déterminant de bien-être au travail.

Accompagner les collaborateurs, c'est aussi réunir les conditions d'un véritable dialogue entre la direction et les représentants du personnel, permettant de développer l'autonomie des salariés et le sens donné au travail, dans une perspective commune de valeur ajoutée et de performance. C'est ainsi que nous avons décidé de rénover les instances représentatives en mettant en place une Délégation Unique du Personnel élargie qui réunit CE, DP et CHSCT afin d'engager une approche globale des besoins et attentes des salariés.

La gestion des compétences constitue un moteur important d'évolution de l'association. Quelles sont les possibilités de formation pour les bénévoles ?

ND Pour accomplir leurs missions, nos bénévoles sont également sollicités pour participer aux formations proposées. Elles sont même devenues obligatoires pour les représentants dans les CDU (commissions des usagers) qui en 2016 ont remplacé les anciennes CRUQPC (Commissions des Représentants des Usagers, de la Qualité et de la Prise en Charge) dans les établissements de santé. Les attributions de ces représentants, qui peuvent même présider la commission, ont été élargies mais ils doivent consolider leurs compétences. Les mêmes exigences seront posées pour les organismes sociaux (CAF et CPAM) qui vont renouveler leurs conseils à la fin de l'année 2017. Nos représentants savent qu'il leur faut être crédibles pour être entendus lorsqu'ils parlent au nom des familles. Je les remercie pour leur engagement.

Les associations bougent beaucoup, de nouveaux modes d'action se font jour. Quelle place donnez-vous à l'innovation ?

FB La volonté d'innover pour développer notre institution constitue le troisième axe de mon action. Cette année, l'innovation a par exemple été de mettre en place nos premiers cafés sociaux itinérants. Ils sont une forme originale de participation des personnes accompagnées. Ils nous permettent d'aller à la rencontre de nos usagers et de nos partenaires afin de recueillir, autour d'un café et de viennoiseries, leurs opinions sur le fonctionnement de notre institution. D'une certaine manière, ce café social favorise l'expression de la citoyenneté des personnes que nous accompagnons au quotidien et c'est d'ailleurs à ce titre que nous avons reçu un financement de l'ARS Normandie.

Innover c'est aussi, enrichir certaines de nos missions avec des dispositifs venant les compléter. Je pense aux MASP 2 (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) qui relèvent d'un accompagnement individuel des bénéficiaires et qui pourtant font l'objet d'actions collectives à dimension éducative. Innover c'est également ouvrir des dispositifs déjà existants à d'autres publics. Je pense aux familles gouvernantes que nous avons proposées à des personnes souffrant de handicap moteur et non pas seulement de handicap psychique. Si l'innovation est importante, nous n'oublions pas le développement de l'institution notamment dans sa dimension associative, dont j'ai pris pleinement conscience cette année.

Le développement de l'association est intimement lié à l'implication des associations adhérentes, à la motivation des bénévoles tout autant que des salariés. Avez-vous des projets dans ce sens ?

ND À ce développement, nous travaillons déjà depuis 2015 où nous avons lancé le Plan Local de Développement Associatif. Son élaboration s'est poursuivie tout au long de l'année 2016 pour un déploiement complet en 2017. Nous avons resserré les liens avec les associations dans le but de les aider à trouver de nouveaux adhérents, à repérer de nouveaux besoins, à recruter les bénévoles qui parfois leur font défaut et qui pourraient un jour peut-être rejoindre nos rangs comme administrateurs ou représentants… C'est pour l'UDAF 76, comme pour toutes les UDAF, une priorité pour conserver la représentativité. À côté du PLDA, nous avons aussi construit fin 2016 les projets de la nouvelle Convention d'Objectifs. Elle nous liera avec l'UNAF jusqu'en 2020 et certaines de nos ressources en dépendront. Ce travail important a mobilisé le Directeur et moi-même mais aussi de nombreux membres du personnel – dont le responsable comptable, les cadres, l'animatrice de l'action générale. Un travail venu s'ajouter aux tâches ordinaires et quotidiennes, peu visible mais essentiel à la vie de l'UDAF : accueil, préparations de dossiers et de réunions, contacts téléphoniques, communication etc.

Les temps sont difficiles pour les associations entre la raréfaction des financements et la croissance des besoins. Dans un contexte aussi instable et mouvant, concevoir de nouveaux développements n'est pas une chose aisée. Où trouvez-vous les ressorts pour porter de grands projets et mobiliser les associations et collaborateurs ?

FB En prenant mes fonctions, je savais que la tâche était immense. Que dans un environnement incertain et changeant, le manque de visibilité m'obligerait à me concentrer sur le cap que je me suis fixé. Qu'il me faudrait répondre au manque de moyens, à une réglementation croissante, à la complexification des outils de gestion et de performance. Je savais, pour en avoir été spectateur, le poids des responsabilités, le doute lié à la prise de décision, les conflits de valeurs. Mais la connaissance ne fait pas l'expérience.

Pour autant, la fonction de Directeur Général, est une formidable occasion de se réaliser tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Elle l'est d'autant plus, lorsque, comme moi, on est secondé par des cadres motivés, dévoués et de confiance, et par des équipes de collaborateurs impliqués et ayant le goût de leur métier. Il y a parmi tous les salariés de l'UADF 76 cette envie de bien faire et d'apporter le meilleur service qualitatif possible aux personnes que nous accompagnons. En cela, je leur rends hommage.

D'autre part, face au sentiment d'isolement que l'on peut parfois ressentir, rien ne vaut le soutien de ses pairs. C'est la raison pour laquelle, les cinq Directeurs normands se sont regroupés au sein d'un collectif dont le but, au-delà du soutien mutuel qu'ils se portent, est de partager les expériences et de développer des coopérations au niveau régional.

C'est pour toutes ces raisons, et pour la confiance qu'on m'accorde, que je suis fier de diriger l'UDAF 76.

ND La coopération dont Franck souligne l'intérêt me donne l'occasion d'évoquer un autre événement de l'année 2016 : la naissance au Mont-Saint-Michel le 30 avril de la nouvelle URAF Normandie qui regroupe les cinq UDAF Normandes. Cette création ouvre de nouvelles perspectives de mutualisation, représentations et formations dont chacune profitera sans doute. Ce que j'espère pour que, dans un contexte incertain, des femmes et des hommes de bonne volonté puissent poursuivre leurs actions en faveur des familles, dans le cadre d'un mouvement familial renforcé.

66 ASSOCIATONS RASSEMBLANT

5 164 FAMILLES ADHÉRENTES

15 234 VOIX DE FAMILLES

64 MANDATS

137 REPRÉSENTANTS FAMILIAUX

Une union **d'associations**

L'UDAF 76 est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, qui regroupe des personnes morales dont le but essentiel est la défense des intérêts matériels et moraux des adhérents qui sont des familles, des couples sans enfant, et toute personne française ou étrangère, régulièrement établie en France et ayant la charge d'enfant(s).

Parmi ses membres,
- **les associations familiales** ayant leur siège social dans le département et souvent rattachées à une association nationale,
- **les fédérations départementales d'associations familiales,**
- **les groupements à but familial,** qui ne constituent pas des associations familiales au sens juridique du terme, mais qui exercent dans le département une activité de services aux familles.

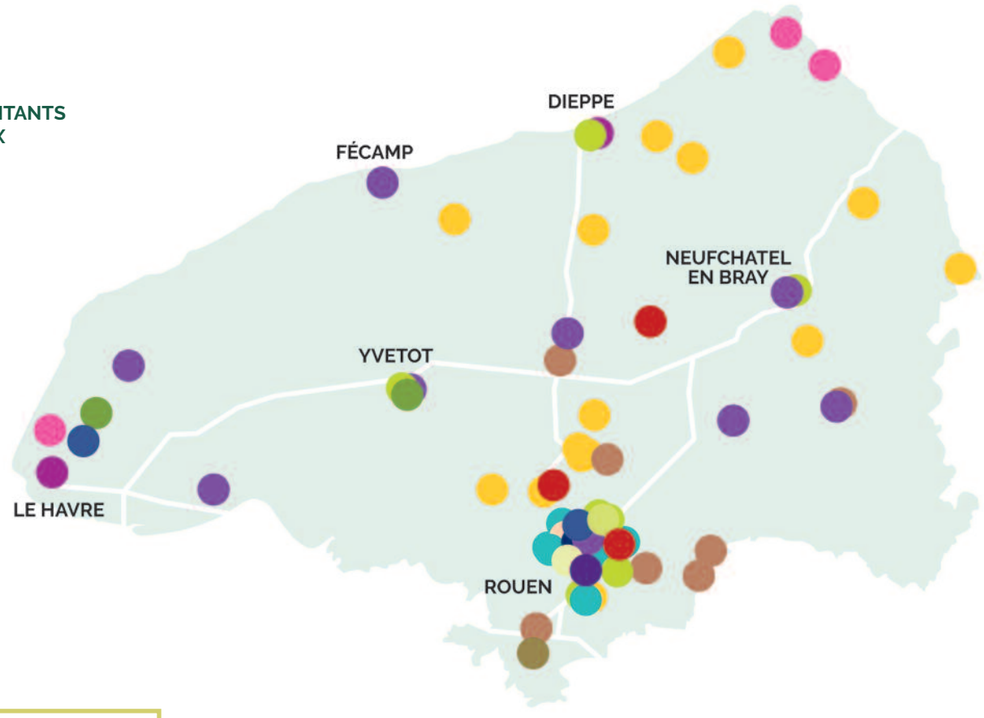

LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS, C'EST
- des permanences,
- des conseils téléphoniques,
- des publications,
- des groupes de parole,
- des manifestations,
- des bourses d'échanges,
- des ateliers,
- des conférences,
- et de nombreux bénévoles

MOUVEMENTS

- Familles de France
- Confédération Syndicale des Familles
- ADMR
- AI AF La Parentèle, association Familiale
- CNAFC Association Familiale Catholique
- MFF Association Médaille de la Famille
- FAVEC Fédération des associations de conjoints survivants et parents d'orphelins
- CNAFAL Association des Familles Laïques
- EFA Enfance et Familles d'Adoption
- FJP Jumeaux et plus
- UNMFREO Maison Familiale Rurale
- AFP Familles protestantes
- FR Association Familles rurales
- AICT Associations des fédérations AGFCE + Ludothèque
- APF Association des Paralysés de France
- AI ASEF autisme
- UNAPEI
- UNAFAM
- UFAL

LISTE DES **ASSOCIATIONS FAMILIALES**

Région Rouennaise	
ADMFF, Association Départementale Médaille Rouen de la Famille Française	Rouen
AFC, Association Familiale Catholique	Rouen
AEPNM, Jumeaux et plus Seine-Maritime	Rouen
Association des paralysés de France	Rouen
Confédération Syndicale des Familles	
> CSF Canteleu	Canteleu
> CSF Darnétal	Darnétal
> CSF Déville	Déville
> CSF Rouen Région - Rouen Ville	Rouen
> CSF St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray
Familles de France	
> FF Darnétal	Darnétal
> FF Déville	Déville
> FF Le Houlme	Le Houlme
> Association Familiale Bihorel	Bihorel
> Association Familiale Bois Guillaume	Bois Guillaume
> Association des Familles de Mesnil Esnard	Mesnil Esnard
> Association Familiale St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray
> Association familiale de Grand Couronne	Grand Couronne
Sésame Autisme Normandie	Grand Quevilly
UNAPEI, Les Papillons blancs	Rouen
AFL Rouen Vallée de Seine	Bois Guillaume
AFL Dieppe	Rouen
UFAL de la région d'Elbeuf	Petit Couronne
Association des Familles Rurales	
> AFR Fresne Le Plan	Fresne Le Plan
> AFR Mont St Aignan	Mont St Aignan
> AFR Bosc Guérard	Montville
> AFR St Aubin Epinay	St Aubin Epinay
> AFR AEI	Bois Guillaume
Association d'Aide en Milieu Rural	
> ADMR Saint Vincent de Paul	St Etienne du Rouvray
> ADMR Saint Païr Association de bénévoles	Saint Païr
UNAFAM Rouen - Seine-Maritime Union Nationale des Amis et Familles des Malades Psychiques	Rouen
EFA 76, Enfance Famille d'Adoption	Rouen
Association pour les familles, l'enfance et la jeunesse - La Colombe	Rouen
MFR Les 2 rivières	Rouen

Région Nord de Rouen - Pays de Bray	
ADMR Le Cailly	Cailly
AFR Forges les Eaux	Forges les Eaux
AFR Auzouville sur Ry	Auzouville sur Ry
MFR Forges les Eaux	Forges les Eaux
MFR Neufchâtel en Bray	Neufchâtel en Bray
MFR Buchy	Buchy
ADMR Les Ainés de Montville	Montville
ADMR Aide à domicile Montville	Montville
ADMR Forêt de Roumare	St Jean du Cardonnay
ADMR La Haute Béthune	Saint Saire
TISF Montville	Montville
Association Familiale Neufchâtel en Bray	Neufchâtel en Bray

Région Havraise	
MFREO Criquetot	Criquetot l'Esneval
AFC Le Havre	Le Havre
FAVEC Association veuves et veufs	Le Havre et Rouen
MFREO La Cerlangue	Le Havre
Association Familiale d'Octeville	Octeville
MFREO St Valéry en Caux	St Valéry en Caux

Région Dieppoise - Pays de Caux	
La Parentèle	Dieppe
ADMR Petit Caux	Envermeu
ADMR Les Falaises	Saint Valéry en Caux
AGFCE de Eu	Eu
Ludothèque Rayon de soleil	Eu
ADMR l'Assiette	Fontaine Le Dun
ADMR Longueville	Longueville
MFR de Tôtes	Tôtes
AFR Varneville Breteville	Varneville Breteville
AFC Yvetot	Yvetot
Association Familiale Yvetot	Yvetot
La Rencontre AFP	Yvetot

COORDONNÉES COMPLÈTES

Chantal CORNIER – 02 76 51 71 44 – ccornier@udaf76.fr
Laurence MULOT – 02 76 51 71 43 – lmulot@udaf76.fr

Des associations **au service des familles**

LES MOUVEMENTS GÉNÉRAUX AFFILIÉS OU INDÉPENDANTS

LES FAMILLES DE FRANCE (FF)

Ces associations anciennes poursuivent leurs activités : ventes échanges, ateliers de couture, accueil parents enfants, garderie…

2015 **> 3 associations fédérées au national : FF Déville, FF Darnetal, FF Le Houlme**
> 42 adhérents
> 6 locales qui ne sont plus fédérées mais rattachées directement à l'UDAF

LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

La CSF s'est surtout distinguée par la création d'un centre de défense des consommateurs et des actions de soutien à la parentalité dans des quartiers réputés difficiles, autour des structures petite enfance qu'elle gère. **Avec l'AAPF, elle offre aux familles les services à domicile de personnels formés et compétents.**

2015 **> 6 associations : CSF Canteleu, CSF Darnetal, CSF Deville-lès-Rouen, CSF Rouen, CSF Rouen-Région, CSF Saint-Étienne-du-Rouvray**

AUTRE ASSOCIATION ASSURANT L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL : ADMR

S'appuyant sur un réseau de bénévoles et de professionnels, l'association offre un soutien à domicile qui prend des formes variées selon les personnes et les situations : auprès des enfants pour aider la maman ou la remplacer momentanément, des personnes âgées, des malades et handicapés.

LES ASSOCIATIONS DES FAMILLES PROTESTANTES (AFP)

Deux associations, la Rencontre et la Colombe arrivées récemment à l'UDAF, font de l'accompagnement social en offrant de l'aide matérielle et en organisant des rencontres, partages et formations, en particulier en direction des jeunes.

LES FAMILLES RURALES (AFR)

Fondé sur l'entraide, ce mouvement anime toujours la vie des campagnes avec les centres de loisirs, les clubs des aînés où sont abordés les sujets de prévention routière et de santé, etc.

2015 **> 9 associations : AFR Auzouville-sur-Ry, AFR Bosc-Guérard Saint-Adrien, AFR Grand-Couronne, AFR Forges, AFR Fresne-le-Plan, AFR Saint-Aubin-Épinay, AFR Varneville-Bretteville, AFR Mont-Saint-Aignan, AFR AEI Intergénérationnel**
> association Bébé en herbe de Mont-Saint-Aignan

En 2013, l'Association pour les échanges intergénérationnels (AEI) a rejoint la Fédération AFR. Elle organise des cafés-rencontres et s'investit dans tous les projets qui visent à plus de solidarité entre les âges et à l'adaptation des structures à leur diversité. Elle participe au lancement de la monnaie locale du Grand Rouen nommée AGNEL.

LES ASSOCIATIONS DES FAMILLES CATHOLIQUES (AFC)

Les AFC, portées par leurs convictions religieuses, sont attentives aux questions de société et d'éducation. Elles créent, en 1990, les chantiers éducation (membres du REAAP), lieux de partage et d'écoute qui rassemblent parents et enfants dans des ateliers, et elles organisent des conférences pour tous.

LA CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES LAÏQUES (CDAFAL)

Issue de la Résistance, elle a rejoint l'UDAF au tournant du millénaire avec deux AFL et une UFAL. Elles regroupent d'ardents défenseurs de la laïcité investis dans la vie publique qui s'expriment dans les grands débats et les enquêtes préalables sur les projets concernant les familles (transports, aménagement du territoire, santé, éducation, etc.).

Malgré des opinions parfois divergentes qui s'expriment dans les conseils, les administrateurs se rejoignent sur les actions essentielles menées dans l'intérêt des familles.

1 FILM POUR DÉCOUVRIR L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS
À l'occasion du Famillathlon, 1 film a été réalisé pour mettre en valeur la dynamique associative. Une clé USB avec le film a été remise à chaque association ce qui constitue un outil de visibilité pour les adhérents

LES MOUVEMENTS SPÉCIFIQUES

(présentés par domaine d'acitivité)

Handicap

Les Papillons Blancs (UNAPEI)
Créée en 1955 pour apporter des solutions aux personnes en situation de handicap mental, l'association gère des établissements d'accueil : foyers de vie, maison de l'enfant, centres d'activité, ESAT…

L'UNAFAM
Elle regroupe depuis 1973 les familles et amis de proches atteints de troubles psychiques. Elle assure une information sur les droits liés à ces situations douloureuses (permanences à l'hôpital et à la MDPH) et organise des groupes de parole et des sessions de formation pour permettre aux proches de mieux accompagner la personne souffrante. Elle cherche à sensibiliser les publics avec des conférences et milite pour la création de lieux d'accueil répondant aux différents cas (ex. les GEM : groupe d'entraide mutuelle).

L'Association des Paralysés de France (APF)
Elle gère de nombreux établissements médico-éducatifs, des ateliers adaptés, organisant des activités et des sorties. Membre des commissions pour l'accessibilité, elle se bat pour faciliter l'insertion des personnes à mobilité réduite dans la société (transports, travail, loisirs).

Autisme 76
Face aux difficultés soulevées par ce handicap, des parents se sont regroupés en 1989 pour convaincre les pouvoirs publics de développer les prises en charge nécessaires, favoriser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle. L'association gère des établissements d'accueil permanent ou temporaire pour enfants et adultes ainsi qu'un atelier.

Situation familiale particulière

Jumeaux et Plus Rouen et Le Havre
Créées à Rouen en 1987 et au Havre en 1991 sous le nom d'AEPNM, ces associations apportent aux familles concernées par une naissance multiple, une aide matérielle (location de poussette ou autre, achats à tarifs réduits) et morale (information sur les spécificités des fratries de multiples et des droits, moments de rencontre pour échanger, s'informer, sortir et se détendre).

EFA 76 Enfance et Familles d'Adoption
Depuis 1973, elle rassemble les familles adoptantes et postulantes pour les soutenir dans une aventure jalonnée d'étapes-clés : préparation du projet, attente, arrivée des enfants, apprentissage de la parentalité. Des rencontres et conférences sont organisées pour échanger sur des thèmes divers : scolarité, questions sur les origines, adolescence et autorité… ou pour se détendre lors de pique-niques. Elle propose une bibliothèque et une revue "Accueil". La fédération nationale a fêté ses 60 ans en 2013.

L'Association de la Médaille de la Famille Française (ADMF)
Elle accueille depuis 1993 les personnes décorées qui souhaitent se retrouver. Tout en apportant sa contribution quand sont évoqués les problèmes des familles nombreuses, elle tient à témoigner des joies liées à la présence des enfants, de la richesse et de la vitalité que ces familles apportent à la société : les enfants des 9% de familles nombreuses représentent 40% des enfants de la nation.

La FAVEC
Elle assure la défense des droits des conjoints survivants et des orphelins – récemment, elle a combattu pour le rétablissement de la demi-part fiscale – et organise des réunions d'information ou des rencontres amicales pour rompre la solitude.

Éducation et soutien

Les Maisons Familiales Rurales (MFR)
ont pour ambition d'ouvrir des chemins nouveaux d'une autre école pour apprendre et "réussir autrement". Elles proposent à des jeunes parfois en difficulté des formations dans une vingtaine de secteurs avec une pédagogie qui s'appuie sur l'alternance, en lien avec les professionnels et les territoires pour favoriser l'insertion.

La Parentèle
Implantée à Dieppe depuis 1999, elle y développe des parrainages d'enfants. Parrains et marraines accompagnent l'enfant dans sa scolarité, ses loisirs, en accord avec les parents qui parfois participent à des activités communes. Comptant 82 adhérents, l'association souhaite étendre son implantation géographique.

Ludothèque Rayon de soleil à Eu
Dans un local où sont aménagés des espaces de jeux et ateliers, elle accueille enfants, parents et aussi assistantes maternelles et scolaires, pour y développer les liens familiaux et intergénérationnels. Elle organise des sorties et participe à des manifestations extérieures (salon du livre, fête champêtre, etc.)

+ D'INFO www.udaf76.fr

L'UDAF, tête de réseau départemental **accompagne les associations de Seine-Maritime**

LE SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ASSOCIATIONS DU RÉSEAU

> **Prêt de salles gratuitement en semaine, le soir et le week-end pour vos réunions avec une capacité d'accueil de 40 personnes.**
En 2016, de nombreuses réunions se sont tenues dans nos locaux pour différentes associations : EFA pour les Samedis d'EFA et les groupes de nouveaux parents, Jumeaux et Plus pour des rencontres parents, Fédération Familles Rurales, Association départementale des APF et Délégation régionale. Une demande préalable est à faire auprès de Laurence MULOT du service Institution.

> **Différents outils sont mis à disposition et utilisés**
Vidéo projecteur et connexion internet sur demande, photocopieurs à disposition sur demande pour imprimer les newsletters et flyers des associations, salle équipée d'un ordinateur à disposition des associations avec la possibilité de recevoir des adhérents. Deux associations ont fait des demandes de boîte postale à l'UDAF.

LA DIFFUSION DES INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

> **Sur le site internet pour valoriser le réseau associatif :** c'est avec grand plaisir que nous diffusons les infos sur les évènements, les réunions et les Assemblées Générales des associations qui nous sollicitent (voir Les temps forts des associations).

LE SOUTIEN AUX PROJETS PARENTALITÉ : COMMISSION FAMILLES AU PLEIN AIR

Cette commission s'est réunie le 6 décembre pour étudier 10 appels à projets. L'UDAF a apporté son soutien, ainsi qu'une aide financière, sur 6 projets parentalité.

> **EFA :** ateliers parentalité avec la mise en place d'ateliers sophrologie…
> **CSF Saint-Etienne-du-Rouvray :** projet de départ en vacances pour les familles isolées permettant une action de parentalité au niveau local.
> **Ludothèque :** création d'un lieu d'accueil enfants-parents itinérant.
> **Sésame Autisme Normandie :** Journée Fratrie à Disneyland Paris, projet d'accompagnement pour aider l'enfant et sa famille à oublier, le temps d'une journée, le quotidien des familles confrontées au handicap de leur enfant.
> **MFR Tôtes :** "À la rencontre des familles malgaches" découverte d'une nouvelle culture et échanges avec ces familles.
> **AFC de Rouen :** 3 ateliers dont 2 ateliers XY et 1 atelier cyclo-show pour instaurer un dialogue père-fils, mère-fille sur la sexualité.

1 projet pour les AFC du Havre sera réétudier à l'appui de chiffres de fréquentation.
2 projets MFR et 1 projet CSF n'ont pas pu être retenus. Ils n'étaient pas dans les critères d'éligibilité.

UNE PRÉSENCE AU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

La Présidente, les administrateurs et l'animatrice de l'institution répondent quand ils le peuvent aux invitations qui leur sont faites d'assister aux assemblées générales, réunions ou de s'associer à des projets.

> AG Tôtes	21/01	Mme CORNIER
> Vœux MFR	28/01	Mme DOMBROWSKI
> MFR Buchy	11/02	Mme DOMBROWSKI
> AG La Parentèle	07/03	M. DIJKMAN
> ASSOC Yvetot	11/03	Mme DOMBROWSKI
> La Rencontre	26/04	Mme DOMBROWSKI
> Fédération des MFR	13/05	Mme DOMBROWSKI
> AG LA MEDAILLE	26/05	Mme DOMBROWSKI
> Remise médaille à F. FONDARD organisé par la CSF	16/06	Mme DOMBROWSKI
> 20 ans de La Rencontre	21/10	M. DIJKMAN
> AG Criquetot L'Esneval	10/11	Mme FRANCOIS

Projet parentalité : participation au comité de pilotage de la MFR Tôtes de février à avril 2016

Ils reçoivent aussi volontiers sur rendez-vous tout responsable ou adhérent qui sollicitent un rendez-vous.

Le PLDA, un projet national élaboré et mis en œuvre au niveau départemental

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LE RÉSEAU D'ASSOCIATIONS FAMILIALES

Les référents de l'UDAF 76, M. DE VILLEPOIX, administrateur et Mme CORNIER, animatrice de l'action familiale, soutenus par la commission dont font partie Mme DOMBROWSKI, Mme VION et M. CHASSING s'est réunie 5 fois pour élaborer les questionnaires, les étudier et définir les actions à mener :

> **Avoir des outils pour valoriser le réseau d'associations avec la création de deux brochures :**

Adhérer à l'UDAF 76, pourquoi, à quoi ça sert ?

Représentant familial, pourquoi pas vous ?

> **Trouver des référents UDAF dans les associations pour relayer l'information, des ambassadeurs UDAF pour présenter l'UDAF lors d'AG et création d'une mallette avec les brochures des associations.**

En 2016, l'UDAF a :

> **Soutenu deux associations du réseau** pour dans un cas réactiver une antenne et dans l'autre, aider au niveau de la prospecter de nouveaux adhérents potentiels.

> **Organisé des rencontres avec les associations en vue de mettre en place des projets inter associatifs.** Le Famillathlon a été l'évènement phare de cette année.

> **Recueilli les besoins** par l'envoi des questionnaires et par une rencontre des Présidents d'associations.

> **Accueilli des nouveaux bénévoles :** 2 nouvelles Présidentes, Mme LEGAY de l'association FF Le Houlme et Mme VIEUBLED de l'association familiale de Grand Couronne, et d'autres associations en vue d'un futur agrément.

LES ASSOCIATIONS SOUTIENNENT L'ACTION DE L'UDAF

ADHÉRENTS BÉNÉVOLES

MEMBRES DU CA ET DU BUREAU

MEMBRES DES COMMISSIONS

COMMISSION ÉDUCATION : M. BUISSON, DELTOMBE et Mmes DOMBROWSKI, FAURE, MASURE-MAGNAN, TIBERGHIEN, VASSE, VION

COMMISSION HABITAT CADRE DE VIE : M. FOURNIER, DIJMAN, LESOUHAITIER, DE FRÉMICOURT, MORELLE, VION

COMMISSION MÉDAILLE : Mmes FAURE, DOMBROWSKI, VASSE

COMMISSION FAMILLE AU PLEIN AIR : Mmes DOMBROWSKI, FAURE, TIBERGHIEN, GESLIN, VION, VASSE et M. FOURNIER

ACTEURS DU FAMILLATHLON

MEMBRES DE LA COMMISSION Mmes DOMBROWSKI, FAURE, GESLIN, TIBERGHIEN, VION, et M. BUISSON, FOURNIER, LESOUHAITIER, MIGNON, MORELLE

REPRÉSENTANTS

AUPRÈS DES INSTANCES DÉPARTEMENTALES : 64 mandats

AUPRÈS DES CCAS : 137 représentants nommés

PLUS D'INFOS SUR LE PLDA, LE RÉSEAU ASSOCIATIF : service Institution – Chantal CORNIER – 02 76 51 71 44

Les représentations de l'UDAF 76

64 MANDATS DE REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES DÉPARTEMENTALES EN 2016

137 REPRÉSENTANTS NOMMÉS DANS LES CCAS

Représenter les familles dans les institutions

Présente auprès de toutes les instances publiques, parapubliques et auprès des différents groupes défendant les intérêts de la famille, l'UDAF 76 se veut le porte-parole de toutes les familles du département. Les représentants bénévoles de l'UDAF, par leur participation active au fonctionnement de nombreux organismes de Seine-Maritime, leurs convictions et leurs compétences, s'attachent à promouvoir et infléchir des actions au bénéfice de l'ensemble des familles.

LES REPRÉSENTANTS SONT LE LIEN ENTRE L'UDAF ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES À L'ÉCOUTE DES HABITANTS DONT ILS CONNAISSENT LES BESOINS. LEUR RÔLE :

- **Être conscient de représenter l'UDAF**
- **Être le porte-voix des familles**
- **Émettre des idées et des propositions d'actions pour les familles**
- **Exprimer le souhait des familles, veiller à la prise en compte des intérêts familiaux**
- **Réfuter tout jugement de valeur**
- **Mettre de côté sa propre opinion**
- **Rendre compte régulièrement du mandat auprès de l'UDAF**

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

> CDEN (CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE)

2 représentants : Mme DOMBROWSKI – M. FOURNIER

Mme DOMBROWSKI a participé à 2 réunions sur 3. Les sujets principaux étaient les dotations aux collèges publics et privés et les créations et suppressions de classes ou d'écoles. Le CDEN est un organe consultatif qui vote des motions et des avis.

> COMMISSION DE SAUVEGARDE DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

1 représentante : Mme GESLIN

Mme GESLIN a participé à 12 réunions sur 12. Ont été abordés au cours de ces réunions : étude des cas particuliers des animateurs ayant commis des fautes importantes dans le cadre de leurs fonctions.

> IDEFHI (INSTITUT DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION DE CANTELEU)

1 représentante : Mme VION

Cet institut thérapeutique éducatif pédagogique propose une approche interdisciplinaire à visée soignante construite pour préserver le lien social avec le milieu ordinaire. Il accueille des enfants, ados et jeunes adultes, présentant des troubles du caractère et du comportement, des difficultés psychologiques perturbant leur socialisation et leur accès à la scolarité et l'apprentissage.

Mme VION a participé à 6 réunions du CA, 2 commissions d'appels d'offres marché et 1 séminaire. Elle participe également aux Commissions du Conseil de la vie sociale. Voici les sujets abordés : achat matériel, fourniture bureautique, alimentation cantine, travaux…

ACTION FAMILIALE ET SOCIALE

> CAF DE SEINE-MARITIME

8 représentants : titulaires : M. DUSSAUX – Mme ROBART Mme VASSE HERRENSCHMIDT – Mme VION suppléants : Mme BAUDIER-MELON – M. LIARD – Mme TOCQUEVILLE – M. WALOSIK

Nos représentants familiaux siègent dans le Conseil d'Administration et dans des commissions. Certains sont désignés par la CAF pour siéger dans d'autres organismes (ex : Habitat 76, CRSA, etc.).

Mme VION a participé aux Conseils d'Administration, aux commissions d'action sociale (5 réunions) et à 1 séminaire sur la radicalisation le 5 décembre 2016.

M. LIARD a participé aux Conseils d'Administration, aux Commissions Vie familiale et parentalité (4 réunions) et à 1 séminaire sur la radicalisation le 5 décembre 2016.

Sujets traités : financements fléchés LAEP, études des demandes de CLAS, subventions aux RAM, Chantiers jeunes bénévoles, mise en place de l'appel à projet "Jeune Inov'Actions".

La présidente de l'UDAF a réuni les représentants CAF pour qu'ils échangent sur le ressenti et l'avenir de leurs missions. Les réunions, en présence de Valérie Caron chargée de la coordination des représentations, ont eu lieu le 31 mai et le 15 décembre afin de dégager des prises de position communes.

> CDCA (CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'AUTONOMIE)

2 représentantes : Mme LAMARRE en qualité de titulaire "Personnes handicapées" – Mme FAURE en qualité de titulaire "Personnes âgées"

Le décret d'application de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 07/09/16 a créé le Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), qui résulte de la fusion des CDCPH (Conseil départemental consultatif des personnes handicapées) et des comités départementaux des retraités et des personnes âgées (CODERPA).

> CONSEIL DES FAMILLES ET D'ADOPTION

2 représentants : Mme PLANCHON – M. FANTE SHINOBU

> COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

1 représentante : Mme GESLIN

> COMMISSION DE SURENDETTEMENT

1 représentant : M. BIHL

M. BIHL, Directeur Général de l'UDAF 76, a participé à 5 réunions. Les sujets abordés étaient l'examen des dossiers de surendettement et la validation des plans. Les positions défendues par l'UDAF 76 ont été la responsabilité des organismes de crédit dans l'endettement des familles et l'insuffisance de politique de prévention sur l'accès au crédit et ses conséquences.

> COMITÉ LOCAL DES USAGERS DE LA PRÉFECTURE

1 représentante : Mme DOMBROWSKI

Mme DOMBROWSKI a participé à la réunion annuelle. Les thèmes abordés : présentation des enquêtes de satisfaction 2016 et des réclamations des usagers, réflexion sur les questionnaires et les sollicitations des usagers, suppression de l'accueil physique remplacé par Internet et les futures maisons de services au Public qui soulève la question de l'accès au numérique par tous les publics.

> CCAS

137 représentants

Exemple : à Montville : Mme VION (5 réunions)
à Saint-Etienne-du-Rouvray : Mme GESLIN

Sujets abordés : budget annuel et priorités à dégager, tarification des différents services au profit des enfants et des séniors, divers dispositifs auxquels la commune adhère, demandes d'aides (FSL, FAJ, SSIAD), galette des rois, sortie pour personnes âgées et travaux R.P.A, barème pour la cantine et le temps périscolaire, etc.

> MAIRIE DE ROUEN

En tant que représentante familiale, Mme GESLIN siège aussi à la Mairie de Rouen dans la commission des places de crèches collectives et familiales et a participé à 4 réunions. Ont été traités les sujets suivants : attribution des places de crèches collectives et familiales,étude des cas particuliers : accueil social, regroupement des fratries, parents en stage, etc. Constat d'un manque de places important dans les crèches ; très peu de places disponibles par rapport aux demandes.

SANTÉ

> CPAM

3 représentants : Mme COLIN – M. TRICARD – Mme VASSE HERRENSCHMIDT

Les principaux sujets abordés lors de ces réunions sont le budget, la pertinence et l'efficacité des outils de contrôle. M. TRICARD, en tant que titulaire, participe aux Conseils d'Administration et aux nombreuses réunions de la Commission d'Action sanitaire et sociale ; il a assisté à 22 réunions sur 31. Cette commission attribue des aides à des personnes en difficultés financières. Mme COLIN, représentante en qualité de suppléante, a assisté à 5 réunions sur 12.

> CMSA

2 représentantes : Mme VANDENBULCKE – Mme LEDRU

> CONSEIL DE SURVEILLANCE DES HÔPITAUX ET CLINIQUES

7 représentants dans les hôpitaux de Seine-Maritime : M. DIJKMAN (ADIR) – M. DELAUNAY (Hôpital d'Yvetot) – Mme DOMBROWSKI (Hôpital psychiatrique du Rouvray) – Mme GESLIN (Clinique Mathilde) – Mme JABIOL (Hôpital de Saint-Valéry-en-Caux) – M. MATHIEU-BLOISE (Hôpital de Eu) – M. MULOT (Clinique À tous vents)

Les représentants des usagers dans les hôpitaux siègent au Conseil de Surveillance (environ 4 réunions dans l'année). On y étudie les questions d'ordre général : orientations de l'Hôpital, budgets, nouvelles activités, certification, etc.

> ARS – COMMISSION DES USAGERS CLINIQUE MATHILDE

1 représentante : Mme GESLIN

Mme GESLIN a participé à 6 réunions sur 7. Au cours de ces réunions ont été traités les plaintes, indices de satisfaction, etc. Elle participe également aux Commissions du CLAN, Comité d'éthique et certification. La nouvelle direction de la clinique souhaite mettre en place une maison des usagers de santé.

Ils participent également à plusieurs commissions :

> CDU (NOUVELLES COMMISSIONS DES USAGERS ANCIENNE CRUCQ)

4 représentants : M. DELAUNAY – M. DIJKMAN – Mme DOMBROWSKI – Mme GESLIN

4 à 6 réunions : étude des plaintes et des réclamations des patients et qualité des soins, participation à diverses enquêtes, rencontre préalable à la certification, mise en place d'un règlement intérieur.

Et parfois, comme au CH du Rouvray :

- CARE (Comité d'aide à la réflexion éthique) : étude des questions posées par des soignants confrontés à des choix difficiles et recommandations.
- Commission de rédaction du livret d'accueil : le livret d'accueil a été refait dans son contenu et sa forme pour être plus clair et conforme à la législation.

Pour chacune des Commissions, il y a 4 réunions par an. La Présidente de l'UDAF 76 a été désignée à la Fédération Hospitalière pour y représenter les usagers.

> CRSA (CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE)

1 représentante : Mme VION

Elle a participé à 2 réunions pour la mise en place du bureau ainsi qu'à la Commission des usagers.

> CRCI (COMMISSION RÉGIONALE DE CONCILIATION ET D'INDEMNISATION)

1 représentant : M. FOURNIER

M. FOURNIER a participé aux 4 réunions annuelles. Cette commission est chargée d'examiner les dossiers d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, des affectations iatrogènes et des infections nosocomiales.

> CODERST (COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES)

1 représentant : M. DIJKMAN

> ADIR

1 représentant : M. DIJKMAN

> COMMISSION DE STÉRILISATION DES MAJEURS PROTÉGÉS

1 représentante : Mme GESLIN

La Commission étudie la situation de femmes placées sous tutelle ayant fait l'objet d'un avis médical et d'une décision de justice.

> ARS – CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ

3 représentants : M. FOURNIER, titulaire, et Mme GESLIN, suppléante, pour Rouen – Mme VION, titulaire, pour Dieppe

Les Conseils territoriaux de santé se sont mis en place en décembre 2016. Les mandats des représentants ont une durée de 5 ans. Mme VION a participé à 1 réunion pour la mise en place des élections.

> ARS – DISPOSTIF URGENCES PSYCHIATRIQUES

2 représentants : Mme BOUDEKHANE et M. TURBET DELOF, Responsables de Pôle à l'UDAF 76

Un protocole de coopération entre les mandataires judiciaires à la Protection des Majeurs et les Établissements de santé a été signé. Les parties conviennent d'échanger des informations essentielles à chacun, pour une prise en charge adaptée des majeurs protégés atteints de troubles psychiques. Une réunion annuelle de toutes les parties à ce protocole se tiendra pour en évaluer l'application et prévoir des modifications éventuelles.

LOGEMENT

> ADIL

3 représentants : Mme DOMBROWSKI – M. FOURNIER – M. BIHL

La présidente de l'UDAF 76 occupe le poste de Vice-Présidente de l'Agence Départementale d'Information Logement (ADIL). Elle a assisté en 2016 au CA et l'AG. Les sujets abordés au cours de cette réunion ont été la lutte contre l'habitat indigne auprès des propriétaires, et contre la précarité énergétique et les expulsions, l'information des locataires et l'accompagnement juridique.

> COMMISSION FSL

2 représentants : Mme BIRON – M. FOURNIER

Mme BIRON, Responsable de Pôle à l'UDAF 76, a assisté à 15 réunions et à 2 commissions. Ces réunions ont porté sur l'ASLL et le nouveau plan départemental. Elle a participé également à la Commission de réunion du plan départemental.

> COMMISSION DALO (COMMISSION DE LOGEMENT OPPOSABLE)

2 représentants : M. DIJKMAN – M. FOURNIER

Participation aux commissions DALO et traitement des dossiers instruits par le secrétariat de la Commission. M. FOURNIER et M. DIKJMAM ont participé aux réunions mensuelles : défense des familles et notamment celles que l'UDAF 76 assiste dans le cadre des mesures judiciaires qui lui sont confiées. Ils interviennent donc aussi au CODERST et M. DIJKMAN à la CCAPEX.

Le renouvellement des membres de la Commission DALO se fera en janvier 2017. Les mandats de M. DIJKMAN et M. FOURNIER arrivant à échéance, ceux-ci ne pourront renouveler leur mandat. Il sera donc fait un appel à candidatures auprès des associations.

> COMMISSION CCAPEX (COMMISSION SPÉCIALISÉE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES)

3 représentants : Mme BIRON – M. FOURNIER – Mme VASSE HERRENSCHMIDT

Mme BIRON, Responsable de Pôle à l'UDAF 76, a participé à 11 réunions sur 12. Elle participe également aux Commissions de révision du plan départemental logement et à la commission de la rédaction de la charte CCAPEX.

> ORGANISMES HLM

3 représentants : M. de FREMICOURT – Mme LEMARCHAND – M. OLIVIER

Dans les organismes d'HLM, les réunions de l'année 2016 ont porté sur la politique financière et de rénovation, ainsi que la fixation des loyers. M. OLIVIER, représentant de l'UDAF 76 à l'OPHLM du Havre, a participé à 11 réunions et commissions sur 12.

ADIL
AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Les Permanences assurées par l'ADIL76 au sein des structures d'accès au droit du Département Maisons de Justice et du Droit (MJD) et Points d'Accès au Droit (PAO) dans le cadre de la Convention Partenariale avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD).

CONTACT
02 32 18 29 05 – adil76.org

FORMER POUR AGIR

10 JOURNÉES DE FORMATIONS ET COLLOQUES ONT ÉTÉ PROPOSÉES À NOS REPRÉSENTANTS EN 2016

Ces journées se déroulent en général à l'UNAF à Paris et parfois dans une UDAF d'un autre département.

- **Journée des référents des observatoires des familles et présentation du questionnaire 2016 "Être parent d'enfant de 6 à 12 ans"**
- **Journée de travail "Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale"**
- **Formation des représentants familiaux**
- **Rencontre régionale des Associations de consommateurs**
- **Le représentant et l'usager**
- **Journée Nationale Santé**
- **Colloque "Journée Nationale laïcité"**
- **Journée Nationale Logement**
- **Colloque le droit à l'Enfance**

Mme DOMBROWSKI a participé à la Journée Nationale Santé du 8 novembre 2016 à l'UNAF qui portait sur la réorganisation territoriale de la Santé avec les groupes hospitaliers de territoires et les conseils territoriaux ainsi que la création de l'UNAASS (Union des Associations agréées d'usagers de services de Santé).

M. LESOUHAITIER a participé à la Journée sur la laïcité le 18 octobre 2016 qui s'est tenue au Centre Hospitalier du Rouvray : journée de sensibilisation, exposé juridique et interventions des soignants avec des cas pratiques d'application des principes laïques.

Mme BIRON, Responsable de Pôle ASLL, a participé à la Journée Nationale Logement du 24 novembre 2016 à l'UNAF : participation des UDAF et rôle des administrateurs aux différentes commissions logement.

Mme DOMBROWSKI et M. LE GOAREGUER, Responsable de Pôle MJAGBF, ont participé au Colloque du Droit à l'Enfance du 24 novembre 2016, organisé par l'Association les Nids à Mont-Saint-Aignan. Ont été abordés la loi du 01/03/16, paroles et vécus d'enfant, enfants placés, la notion de confiage et le parrainage de proximité.

AGIR AUX CÔTÉS DES PARTENAIRES

Dans le cadre du SDSF **(Schéma Départemental de Services aux Familles)**, des groupes de travail ont été mis en place par **la CAF** pour la Petite Enfance et la Parentalité. Mme VION a participé à une réunion "Être parents". Mme DOMBROWSKI aux réunions du chantier "Relations parents enfants de la petite enfance à l'adolescence" le 20 septembre et du chantier "Maintien des liens familiaux" le 22 novembre. Toutes deux étaient présentes au bilan d'étape du SDSF le 30 novembre à Yerville.

Le comité de pilotage dans lequel siège l'UDAF s'est réuni le 30 novembre à la Préfecture.

Le Conseil Départemental ayant validé le SDEF (Schéma Départemental en faveur de l'Enfance et de la Famille), **l'instance de pilotage de l'ODPE** – protection de l'enfance – a commencé ses travaux auxquels participent M. LEGOAREGUER Responsable de pôle MJAGBF, et Mme ROUSSEL-LABBEY pour l'étude concernant les enfants confiés à l'ASE porteurs de handicap.

Le Pôle familles de Mont-Saint-Aignan a inauguré le 20 septembre un lieu dédié aux familles dénommé l'APART situé dans le vieux village. Il propose aux familles diverses occasions de se rencontrer autour d'activités et personnes. Mme DOMBROWSKI a participé à la mise en place de ce projet.

Un collectif organisait le 12 mars 2016 à l'Espace du Moineau à Rouen **une journée consacrée au logement** "Famille, santé, précarité, le logement en question". Mme BIRON est intervenue sur le thème du logement et du budget des familles. Mme DOMBROWSKI a présenté le dispositif Familles gouvernantes.

Partout où des initiatives sont prises en faveur des familles nous nous efforçons de les soutenir.

COORDONNÉES
UDAF 76 - Valérie CARON
02 76 51 71 58 - vcaron@udaf76.fr

L'ÉDITION 2016 EN CHIFFRES

55 ACTIVITÉS

20 NOUVELLES ASSOCIATIONS

220 BÉNÉVOLES

1500 PARTICIPANTS ENVIRON

400 PASS'SPORTS FAMILLES DONT **300** PASS'PORTS VALIDÉS (AU MOINS 10 ACTIVITÉS RÉALISÉES)

150 PASS'SPORTS OLYMPIADES

Le Famillathlon a été crée en 2005 au niveau national dans le but de fédérer les membres de la famille autour de la pratique et des valeurs du sport. L'UDAF 76 l'organise tous les 2 ans. Pendant quelques années, il s'est déroulé à Rouen, puis à partir de 2012, dans différentes communes, dans le but d'en faire un grand évènement : Mont-Saint-Aignan, Maromme (2014) et Montville (2016). Prochaine édition en 2018.

FAMILLATHON

Faire connaitre les associations, créer du lien, mobiliser les bénévoles

Un partenariat avec la municipalité de Montville et le Conseil départemental

La ville de Montville s'est proposée pour recevoir l'UDAF et nous a réservé un accueil à la hauteur de nos besoins et de nos espérances. Nous avons reçu le soutien de Mme TRAVERS, Maire de Montville. M. MARTIN, Président, et Mme LECORDIER, Vice-Présidente du Conseil Départemental, sont venus à la rencontre des associations, des participants et des familles.

LE SOUTIEN DE NOS SPONSORS

Une grande implication des administrateurs, Présidents d'associations et de l'UDAF

Une participation toujours active des associations avec de nouvelles animations

L'enthousiasme des étudiants de STAPS et de MFR

Des activités gratuites

Un bilan positif

Le 29 novembre, une trentaine de personnes étaient présentes à la réunion de bilan. Le film de cette édition 2016, réalisé par un jeune cinéaste, a été présenté et apprécié de tous.

Les temps forts des associations

1ER JANVIER
Naissance de l'association Jumeaux et plus Seine-Maritime, regroupement des antennes de Rouen et du Havre

Ce regroupement a nécessité un important travail de réorganisation administrative. Administrateurs, moyens, communication et services d'aide aux parents de multiples sont désormais mutualisés afin d'offrir un meilleur service aux adhérents. L'association s'est attachée à rester au plus près des familles, à proposer tout autant d'activités, sur des lieux territorialement partagés (Le Havre, Rouen, Dieppe, Caudebec-en-Caux…), à renforcer ses capacités de services (sur la bibliothèque, les valisettes prématurés ou le matériel par de nouvelles acquisitions et la possibilité de retrait et de retour sur les sites de Montivilliers ou de Mont-Saint-Aignan), à investiguer de nouveaux champs d'action (création d'un compte Facebook) ou encore à proposer une adhésion en ligne via le site internet de la Fédération. En fin d'année 2016, 227 familles sont adhérentes de l'association, autant de familles que nous souhaitons fidéliser au travers de toutes nos actions tout en poursuivant nos efforts pour mieux nous faire connaître et rassembler encore davantage.
Contact : www.jumeaux76.fr – 07 50 30 15 98 – jumeauxplus76@gmail.com

Les AFP ont fêté leur 20ème anniversaire

À cette occasion, une centaine de personnes était réunie dans la salle du vieux Moulin à Yvetot. M. DIJKMAN, administrateur, représentait l'UDAF. M. CHASSING, administrateur à l'UDAF et Vice-Président de l'association, a présenté cette soirée très appréciée. Après une rétrospective de M. LESIEUR, Président de l'AFP, quatre intervenants ont présenté en détails les différents secteurs d'intervention de l'association : social, humanitaire et missionnaire, familial, éducatif et culturel. L'AFP distribue plus de 56 000 colis alimentaires, a un dispensaire dans la brousse sénégalaise et un orphelinat à Douala (Cameroun), dispense des formations de soutien à la parentalité…
Contact : la-rencontre-yvetot@wanadoo.fr

AVRIL
La ville de Canteleu devient le lieu de tournage de 3 courts métrages

"Dans mon hall" a été une expérience inédite sur Canteleu ! La ville a servi de décor et les Cantiliens ont pu jouer les acteurs. Un beau projet et une belle aventure humaine, portés par la CSF de Canteleu, qui ont eu pour enjeu de changer le regard sur la cité, de nouer des liens entre les participants et avec les habitants, d'être à leur écoute, d'avoir des récits pour créer les scénarios… Tout ceci a permis à chacun de découvrir l'univers cinématographiqueet de participer à la fête collective de fin de tournage. Les étapes de réalisationet les photos ont ensuite été exposées dans les locaux de la CSF et chacun a pu découvrir les trois fictions projetées.
Contact : csf.canteleu@wanadoo.fr

8 AVRIL
Une pièce de théâtre issue d'un partenariat entre l'UDAF, la MSA et la MFR de Tôtes

Les élèves de Bac Pro ont joué une dizaine de saynètes où les difficultés de communication entre les générations étaient mises en scène de façon ludique. Les thèmes abordés : téléphone, famille recomposée, amis… À chaque tombée de rideau, les saynètes ont été commentées par les intervenants professionnels – Sylvie BONNETON, médiatrice à l'UDAF 76, Sandrine BARNIEU, thérapeute familiale et Bruno BUREL, directeur de l'EPE. Près de 300 personnes ont assisté à ces représentations.

10 JUIN
Inauguration du pôle administratif de la MFR de Criquetot

Un nouvel équipement a été inauguré : le pôle administratif et l'aménagement extérieur pour cette MFR qui s'occupe de filières 4ème/3ème et section services à la personne.
Contact : mfr.criquetot@mfr.asso.fr

22 MAI
Une belle journée avec l'AFC d'Yvetot

Une journée pour partager de bons moments ensemble et en famille : messe, visite des jardins du parc du Bois des Moutiers à Varengeville-sur-Mer
Contact : dcrampon@free.fr

22 NOVEMBRE
EFA 76 organise une conférence de Johanne LEMIEUX à l'Hôtel du Département de Rouen

Mme LEMIEUX est venue du Québec pour nous parler de "la normalité adoptive", thème de son avant dernier ouvrage. Depuis plus de 15 ans, cette travailleuse sociale, psychothérapeute et maman de 3 enfants adoptés, est intimement liée au monde de l'adoption et de l'attachement. Les participants (postulants, adoptants, adoptés et professionnels) sont venus très nombreux pour trouver des clés pour accompagner les enfants adoptés. Quelques observations de participants : *« Très bonne initiative d'EFA 76 » ; « Très enrichisant, conférence très vivante qui présente avec simplicité et humour quelque chose de compliqué. »*
Contact : efa76.asso@gmail.com

10 DÉCEMBRE
Cérémonie pour célébrer la laïcité organisée par l'AFL : La laïcité garante du "vivre ensemble"

Élus, enfants, représentants des cultes religieux et des associations étaient rassemblés pour célébrer la laïcité. M. BUISSON, représentant des Associations Familiales Laïques, a célébré cette valeur républicaine en présence de nombreuses personnalités, d'élus et de Mme DOMBROWSKI, Présidente de l'UDAF. Les élèves de différentes classes de la ville de Cléon et leurs enseignants se sont investis pour cette cérémonie. Un arbre de la laïcité a été planté près d'une école et d'un stade car, comme l'a précisé M. BUISSON, il ne peut y avoir de lieu plus propice et symbolique tant l'école républicaine est l'outil pédagogique primordial de la laïcité et les lieux de sport, les images de toutes et tous dans la fraternité sportive. Un symbole fort qui célèbre la loi de 1905 et clame cette valeur républicaine du vivre ensemble, la laïcité.

Les temps forts de l'UDAF 76

DES ÉVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS ...

7 JANVIER

Réunion institutionnelle de l'ensemble des salariés. Franck BIHL, Directeur, a dressé le bilan 2015 tant au niveau du réseau institution, services qu'au niveau des mouvements du personnel.
Il a également présenté les grands chantiers pour 2016 avec le déploiement de l'évaluation interne et du logiciel métier Évolution.
Juste après, l'UDAF a fêté les Rois avec ses salariés et ses administrateurs.

15 MARS

Franck BIHL a remis le **certificat de réussite à la formation "Assistante tutélaire"** à huit secrétaires, suite à la validation des modules
.

24 MAI

Remise d'une médaille d'honneur du travail Or à Valérie CARON pour 35 ans de services au sein de l'UDAF et de trois médailles d'honneur du travail Argent à Corinne DUCASTEL, Catherine GLINEL et Marie-Line ROBILLARD pour 20 ans de services.

31 MAI

Observatoire de la famille portant sur les vacances et loisirs en famille : restitution de l'enquête départementale aux partenaires institutionnels.
Rapport et synthèse disponibles sur le site

22 JUIN

Assemblée Générale de l'UDAF 76. Il s'agissait d'une Assemblée Générale ordinaire sans élection. De ce fait, un moment a été consacré à la présentation du parrainage de proximité. M[me] LEMARE, de l'ASE, et M[me] LECLERC, de l'association La Parentèle, ont présenté la démarche pour devenir parrain d'un enfant confié au Département, permettant des moments de partage de la vie de famille s'adressant à tous. Ce fut aussi l'occasion de présenter le PLDA (Plan local de développement des Associations) et ses enjeux aux associations du réseau.

6 SEPTEMBRE

L'ensemble des salariés était invité à la réunion institutionnelle où Franck BIHL a présenté le nouveau projet Familles gouvernantes à Mont-Saint-Aignan, les cafés sociaux, le dossier FSE dans le cadre de la mobilité et le lancement d'une réflexion sur la communication interne.
M. DURAND, coordinateur Qualité, a fait le point sur la mise en place du logiciel métier Évolution. M[me] RONDOUX, Responsable Ressources Humaines, est intervenue sur la renégociation de l'accord OTT.
M[me] BIRON a présenté les actions collectives dans le cadre de la MASP.

2 OCTOBRE

Événement phare de l'année 2016, le **Famillathlon** a permis de mobiliser 220 bénévoles, de nombreuses associations, des étudiants de STAPS et MFR, ainsi que de nombreuses familles (voir page 22).

... ET DES MOMENTS CONVIVIAUX

10 DÉCEMBRE

Le CE et la Direction ont convié les salariés et leur famille pour un après-midi festif autour d'un spectacle *Mais, où est donc ma planète ?* par la Compagnie Errante, suivi d'une distibution de livres et d'un goûter avec la participation de la Direction.

VIDES DRESSING

À l'initiative de M[mes] BERNIER et DEBEAUVAIS, salariées UDAF, des vides dressing ont été organisés pendant la pause déjeuner dans les locaux de l'UDAF. L'objectif de ce projet soutenu par la Direction : créer du lien entre les salariés. Le 1[er] vide dressing "vêtements femmes" a été organisé le 15 novembre et le 2[e], sur les jouets et les objets créatifs, le 15 décembre. Le nombre d'exposants était limité à 10. Que ce soit les vendeurs ou les acheteurs, tout le monde était au rendez-vous à la grande satisfaction des salariés.

RESTAURATION CRÊPES

Chaque mardi, pendant le temps du déjeuner, une crêperie mobile s'installe sur le parking de l'UDAF et propose des menus. Les salariés peuvent passer leurs commandes le matin et choisir l'horaire auquel ils iront chercher leurs crêpes toutes chaudes pour les déguster dans la salle de restauration de l'UDAF.

Les relations dans le réseau UDAF-URAF-UNAF

Naissance de la nouvelle URAF Normandie

L'URAF Haute-Normandie, regroupant l'Eure et la Seine-Maritime, a vécu sa dernière année pour céder la place à l'URAF Normandie formée par les 5 UDAF normandes.

Les réunions de préparation à Lisieux avec les Présidents et les Directeurs ont abouti à la création de cette nouvelle URAF lors d'une AG qui s'est tenue au Mont-Saint-Michel le 30 avril. Deux Conseils d'administration ont suivi, dont le premier a élu le bureau avec comme Présidente Mme ZARAGOZA du Calvados et comme Vice-Président M. MIGNON de Seine-Maritime. Les autres représentants seino-marins au CA sont la Présidente Mme DOMBROWSKI, Mme VION et M. LE SOUHAITIER. Les réunions se tiendront alternativement à Caen, Evreux, Rouen et pour le bureau à Lisieux. De nouvelles perspectives de représentations et de formations ont été évoquées ainsi qu'une concertation accrue entre les Directeurs qui s'étaient déjà rapprochés.

L'observatoire "Vacances et loisirs en famille"

Depuis plusieurs années, les UDAF mènent une enquête nationale sur les attentes des familles.

Dans chaque département, le même questionnaire est envoyé à 3 000 familles allocataires de la CAF qui fournit le fichier. Ces données sont analysées pour aboutir à un rapport local et être transmises à l'UNAF qui en tire une synthèse nationale. Les 5 départements normands avaient délégué le dépouillement de leurs questionnaires à la secrétaire de l'URAF de Basse-Normandie et l'analyse des résultats à l'Université de Caen, sous le contrôle de M. CORBIN, maître de conférences, qui confiait le travail à une étudiante en doctorat ou master. En 2016, Mme DEMICHEL-BASNIER a réalisé le rapport et la synthèse présentée dans nos locaux le 31 mai 2016. Cette restitution s'est faite en présence de M. BELLANGER, Président de la CAF de Seine-Maritime, d'administrateurs de l'UDAF, des représentants de l'UDAF siégeant dans les Conseils d'Administration tels que la CAF et des responsables du CCAS. L'étude, qui a porté sur 325 répondants, avait pour objectifs de mieux comprendre les habitudes des loisirs et des vacances des familles et d'avoir un aperçu des problématiques auxquelles les familles sont confrontées. Les participants apportaient leur contribution : interrogations sur la signification des loisirs ou sur l'accessibilité de l'information fournie par Internet sur les démarches, précisions sur les aides apportées par divers organismes dont la CAF 76, etc.

Le rapport et la synthèse sont disponibles sur le site internet de l'UDAF 76 : www.udaf76.fr

L'UDAF au sein de l'UNAF : réunions institutionnelles et groupes de travail

Comme chaque année des réunions ont rassemblé Présidents et Directeurs : informations diverses, échanges, projets, interventions de spécialistes émaillent ces journées toujours intéressantes – dont on revient avec beaucoup d'informations et du travail en perspective.

> **Une réunion inter-régions de l'Ouest à Laval le 27 février**

> **Une réunion nationale à Carcassonne les 8 et 9 avril**

> **L'Assemblée Générale à Colmar les 25 et 26 juin**

La Présidente et le Directeur étaient accompagnés de Mme VION et M. MIGNON, Vice-Présidents, et de Mme CORNIER animatrice de l'Institution. C'était une assemblée élective qui a renouvelé le Conseil d'Administration de l'UNAF et maintenu Marie-Andrée BLANC à son poste de Présidente nationale. Elle recevait aussi le Président de la République à qui elle a rappelé toutes les réformes de la politique familiale et relayé toutes les inquiétudes des familles aujourd'hui.

Noëlle DOMBROWSKI avec ses pairs de Jumeaux et Plus, entourant la Présidente de l'UNAF à Colmar.

> **La réunion nationale d'automne à Paris les 15 et 16 octobre**

Ces événements sont pour les Présidents d'un même mouvement l'occasion de se rencontrer et de confronter expériences et points de vue.

Les membres de l'UDAF – personnels ou bénévoles – participent aussi à des **groupes de travail UNAF.** Ainsi, nous participons régulièrement au groupe Famillathlon.

Cette année, Mme CORNIER a été sollicitée pour travailler sur le nouveau **portail réseau UNAF,** avec des salariés d'autres UDAF et l'équipe du service documentation de l'UNAF. Trois réunions ont permis d'élaborer le nouvel outil. Il permettra de valoriser les expériences existantes, de les faire connaître pour en faire profiter d'autres UDAF, de mettre à disposition des outils et des données partagées utiles pour mutualiser les pratiques.

L'organisation des services

LA DIRECTION ET L'ENCRADREMENT

Ils sont composés
> **d'un directeur général,**
> **d'un coordinateur qualité,**
> **de responsables de pôles.**

Ils disposent d'un diplôme ou de l'expérience exigée par leur fonction, conformément à la réglementation. Ils sont garants du bon fonctionnement, de l'organisation des services, et contrôlent à cet effet, l'activité des différents professionnels.

LES INTERVENANTS

> **Les mandataires à la protection juridique des majeurs,**
> **les délégués aux prestations familiales,**
> **les intervenants sociaux,**
> **les médiatrices familiales...**

Le plus souvent travailleurs sociaux ou juristes de formation initiale, ces professionnels ont obligatoirement validé une formation complémentaire spécifique. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des usagers, car ils exercent les mesures confiées aux services, en collaboration avec l'ensemble des autres professionnels.

LES AGENTS ADMINISTRATIFS

Ils disposent de diplômes et/ou d'expériences, liés à leur domaine d'intervention. Ils assistent les intervenants sociaux et assurent les tâches administratives (traitement du courrier, actualisation des fichiers informatiques, instruction des différents dossiers d'aides ou de renouvellement des droits).

ORGANIGRAMME

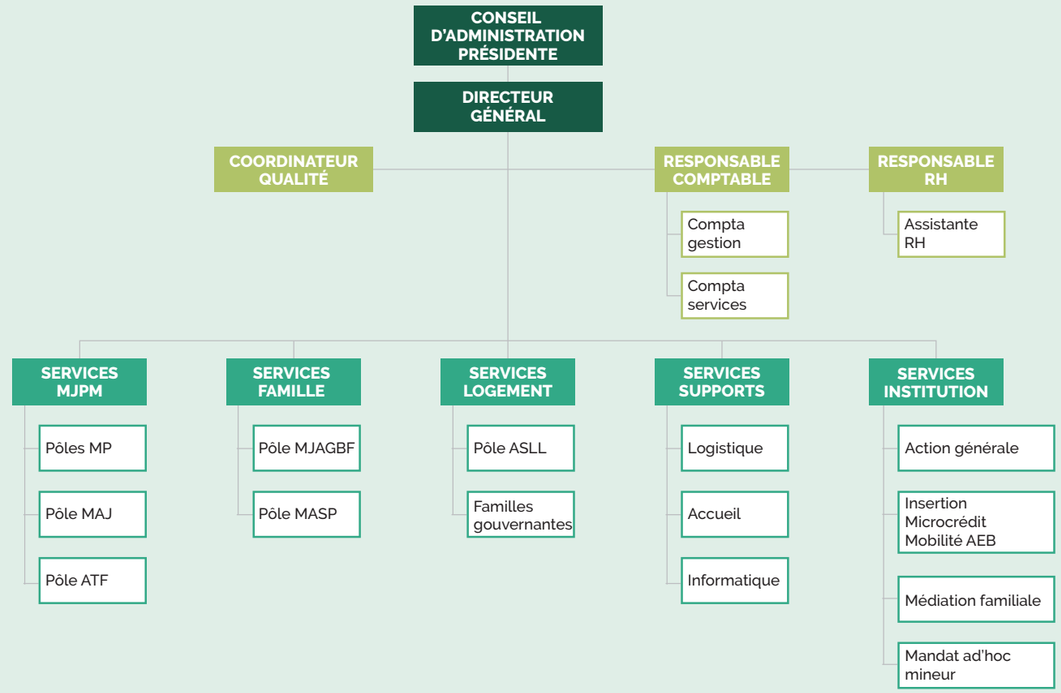

Le pôle
Ressources Humaines

129 SALARIÉS CDI

SOIT
> 15,5% D'HOMMES
> 84,5% DE FEMMES

MOYENNE D'ÂGE AU 31/12/2016
43,2 ANS

SALARIÉ LE PLUS JEUNE
23 ANS

SALARIÉ LE PLUS ÂGÉ
66 ANS

ANCIENNETÉ MOYENNE
9,47 ANS

LA STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 31/12/2016

INTERVENANTS SOCIAUX	ADMINISTRATIFS	CADRES ET DIRECTION
63 SALARIÉS	**51** SALARIÉS	**15** SALARIÉS

CDI	CDD	CUI
113 salariés, soit 109,6 ETP 94 femmes et 19 hommes + 3 salariés/2015	**9 salariés,** soit 8,6 ETP 8 femmes et 1 homme	**9 salariés,** soit 7,2 ETP 8 femmes et 1 homme
INTERVENANTS SOCIAUX	**INTERVENANTS SOCIAUX**	**INTERVENANTS SOCIAUX**
60 salariés 51 femmes et 9 hommes +1 salarié/2015	3 salariés 3 femmes	
ADMINISTRATIFS	**ADMINISTRATIFS**	**ADMINISTRATIFS**
38 salariés 34 femmes et 4 hommes	6 salariés 6 femmes	7 salariés 6 femmes et 1 homme
CADRES ET DIRECTION	**CADRES ET DIRECTION**	**CADRES ET DIRECTION**
15 salariés 9 femmes et 6 hommes + 2 salariés/2015		

MOUVEMENTS DU PERSONNEL EN 2016

13
RECRUTEMENTS DE SALARIÉS SOUS CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE EN 2016. ILS RÉSULTENT DE :
> L'OBTENTION DE MOYENS NOUVEAUX SUITE À LA RÉCEPTION DU BUDGET 2016
> LES DÉPARTS DES SALARIÉS
> LA PROPOSITION DE CDI À DES SALARIÉS INITIALEMENT RECRUTÉS EN CDD AU SEIN DE L'ASSOCIATION
> LA PROMOTION INTERNE

L'ASSOCIATION RAPPELLE SON ATTACHEMENT À LA MOBILITÉ INTERNE :
> ENTRE LES SERVICES DE L'UDAF
> DANS LE CADRE DE PROMOTION INTERNE

Recrutements en 2016

CDI	CDD	CUI
13 salariés 11 femmes et 2 hommes	**18 salariés** 17 femmes et 1 homme	**2 salariés** 2 femmes
INTERVENANTS SOCIAUX	**INTERVENANTS SOCIAUX**	**INTERVENANTS SOCIAUX**
7 salariés 5 femmes et 2 hommes	6 salariés 6 femmes	
ADMINISTRATIFS	**ADMINISTRATIFS**	**ADMINISTRATIFS**
5 salariés 5 femmes	12 salariés 16 femmes et 1 homme	2 salariés 2 femmes
CADRES ET DIRECTION	**CADRES ET DIRECTION**	**CADRES ET DIRECTION**
1 salarié 1 femme		

11 départs en 2016 (salariés en CDI)

INTERVENANTS SOCIAUX	ADMINISTRATIFS	CADRES ET DIRECTION
7 départs 4 femmes et 3 hommes	**4 départs** 4 femmes	

La politique Ressources Humaines de l'UDAF Seine-Maritime est attachée à la mobilité interne entre les services de l'UDAF et dans le cadre de promotion interne.

FORMATIONS 2016

Après une année de transition en 2015 dans la mise en œuvre de la loi de réforme de la formation professionnelle du 4 mars 2014, l'année 2016 fut une année d'appropriation des nouvelles pratiques de gestion de la formation au sein de l'UDAF 76.

L'UDAF 76 a maintenu son investissement formation à hauteur de 2.3% de sa masse salariale brute annuelle. Cette contribution a été versée à 2 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés :
> **UNIFAF**
> **OPCALIA pour la contribution volontaire de l'UDAF à la formation**

En 2016, les orientations principales du Plan de formation étaient les suivantes :
> Formation obligatoire des Mandataires Judiciaires et Délégués aux Prestations Familiales au **Certificat National de Compétence** : 8 départs en formation CNC sur l'année scolaire 2015-2016 et 5 départs en formation CNC sur l'année scolaire 2016-2017
> Formation de groupe **"Assistante tutélaire"** suivie par 10 secrétaires durant 15 jours de Janvier à Juin 2016. À l'issue de cette session de formation, une réflexion sera menée collectivement sur l'évolution du poste de Secrétaire vers un poste d'Assistante tutélaire
> Formation à la **Prévention du risque routier**
> Formation **bureautique**
> Formation **"Repérage de la crise suicidaire"**

L'UDAF 76 A LARGEMENT DÉPASSÉ SON ENGAGEMENT INITIAL DE FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

49 962 €
D'ACTIONS DE FORMATION RÉALISÉES VIA LES FINANCEMENTS UNIFAF

4 326 €
VIA LES ACTIONS DE FORMATION OPCALIA

17 800 €
D'ACTIONS DE FORMATION FINANCÉES SUR LES FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION

DIALOGUE SOCIAL

Dans le cadre du renouvellement des délégués du personnel, l'UDAF 76 a fait le choix de mettre en place la Délégation Unique du Personnel élargie. **Des élections professionnelles ont été organisées en novembre 2016**.

Les 12 délégués du personnel élus composant la Délégation Unique du Personnel assurent les attributions de :
> Délégué du Personnel
> Comité d'Entreprise
> Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail

En 2016, le dialogue social a abouti à la signature d'annexes aux accords d'entreprise portant sur :
> **L'Organisation du Temps de travail**
> **La prime transport pour les salariés administratifs**
> **La durée des mandats des délégués du personnel composant la Délégation Unique du Personnel**

Lors de la Négociation annuelle Obligatoire, un bilan de l'accord d'entreprise **"Égalité professionnelle Femmes/Hommes"** a été réalisé. Un nouveau plan d'actions "Egalité Femmes/Hommes" a été conclu.

PROJETS RESSOURCES HUMAINES

En septembre 2016 et suite au départ M^me^ TRUAUD, M^me^ Sophia HAMEL a intégré le service des Ressources Humaines en qualité d'Assistante Ressources Humaines et Chargée des paies des aides à domicile et des familles d'accueil.

M^me^ HAMEL assure **la gestion administrative et opérationnelle du service Ressources Humaines** (gestion du temps de travail, recrutement, formation, santé au travail, information et conseil aux salariés) ainsi que la préparation et réalisation de la paie des aides à domicile et des familles d'accueil.

En partenariat avec la Direction Générale, le Pôle Ressources Humaines a pu s'investir dans la gestion des projets suivants en 2016 :
> Mise en œuvre d'une **Mutuelle d'entreprise** à compter du 1er janvier 2016
> Poursuite du redéploiement du **logiciel de gestion du temps de travail Octime**
> Mise en place de l'**entretien professionnel** au sein de l'Association suite à la réforme de la formation
> Animation d'un groupe de travail sur la **communication interne**, qui aboutira en 2017 à la rédaction d'un Plan de communication interne.

Coordination de la qualité **et gestion des risques**

ÉVALUATION INTERNE ET PROJET DES SERVICES

Suite au projet des services de 2012 et à l'évaluation interne de 2015, participant à améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées, un plan d'action commun a été élaboré pour regrouper les thématiques similaires.

2016 a vu la réalisation des axes d'amélioration suivants :

> Diffusion et remise des coordonnées actualisées de la personne qualifiée.
> Création, pour les pôles MP et MJAGBF, d'une attestation concernant les droits et voies de recours à remettre à la personne accompagnée ou aux familles lors de l'initiation du renouvellement de la mesure de protection ou de la mesure d'aide à la gestion du budget familial.
> Mise en place d'une convention avec un commissaire-priseur pour la réalisation de tous les inventaires de patrimoine de la mesure.

Sont en cours d'élaboration :

> Une procédure pour les renouvellements MJAGBF.
> Une procédure pour l'accueil et l'accessibilité des personnes accompagnées et des partenaires.
> Une procédure sur le signalement de la maltraitance, comprenant une gestion des situations de crise et dispositif d'enregistrement des incidents.
> Un planning d'activités loisirs pour les familles gouvernantes.

Dans le cadre de la veille sociale/juridique et de notre politique de prévention des risques, a été réalisé ou est en cours de réalisation :

> Souscription d'un abonnement internet à un service de veille juridique spécialisé.
> Création d'une procédure commune à tous les pôles d'ouverture du compte de gestion auprès de la CEN.
> Création d'une procédure de gestion d'une mesure ASLL.
> Dématérialisation des demandes d'entrées en EHPAD avec VIA TRAJECTOIRE.
> Développement de la déclaration dématérialisée concernant l'impôt sur les revenus.
> Mise en place d'une autorisation à signer de la part de la personne accompagnée pour partager des informations à caractère personnel la concernant avec d'autres professionnels dans l'exercice de sa prise en charge (dans le cadre de la loi 2016-41 du 26/01/16 de modernisation de notre système de santé ; du décret 2016-994 du 20/07/16 relatif aux conditions d'échange et de partage d'informations entre professionnels (...) ; de la délibération 2016-175 de la CNIL.
> Création d'une notice d'information et d'un formulaire de désignation et révocation de la personne de confiance (dans le cadre de la loi 2015-1776 du 285/12/15 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et du décret 2016-1395 du 18/10/16 fixant les conditions dans lesquelles est donnée l'information sur le droit de désigner la personne de confiance de l'article L311-5-1 du CASF).
> Création d'une procédure pour remettre les 2 modèles de directives anticipées (dans le cadre de la loi 2016-87 du 02/02/16 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie et du décret 2016-1067 ainsi que l'arrêté du 03/08/16 tous deux relatifs aux directives anticipées).

2017 sera l'année de notre première évaluation externe et celle de la dernière année d'existence de notre projets des services.

Nous en profiterons pour réécrire, articuler et coordonner nos différents projets : associatif, d'établissement et de services afin d'avoir un plan d'action unique, décliné dans ces documents, en lien avec les résultats de l'évaluation externe.

CONTACT
Coordinateur Qualité
Alexandre DURAND
02 76 51 71 40 – adurand@udaf76.fr

FOCUS SUR ÉVOLUTION

Notre nouveau logiciel métier "Évolution" remplace peu à peu l'actuel. Aujourd'hui, il ne concerne que la gestion électronique des documents (GED) : dans le dossier informatique d'une personne accompagnée, on retrouve de manière dématérialisée ses courriers entrants et sortants. À terme, les droits administratifs, le patrimoine, les consignes et toute la partie comptable seront intégrés dans cette nouvelle application.
Le travail préparatoire au passage sur Évolution, commencé en septembre 2015, s'est achevé le 6 juin 2016. Ce projet mobilise tous nos collaborateurs référents et impacte tous les utilisateurs. Un comité de pilotage, chargé de coordonner et valider les phases préparatoires, a été mis en place, ainsi qu'une équipe de référents (former et aider les utilisateurs), et des groupes de travail (enregistrement des différents documents entrants, du fichier adresse ; création des courriers types ; paramétrage des droits et habilitations ; numérisation des signatures ; migration des données...).
Cette application étant en constante amélioration, les nouveautés développées suite aux demandes des utilisateurs sont intégrées chaque mois.
En 2017, nous intégrerons de nouveaux modules : consignes pour gérer la prise en charge d'une personne accompagnée en l'absence de l'intervenant social référent ; enregistrement des rendez-vous ou actions à réaliser ou réalisées. Par ailleurs, il est prévu de pouvoir gérer les clés, coffres, ainsi que les droits et matricules.

QUELQUES CHIFFRES

du 01/06 au 31/12/16

72 904 DOCUMENTS ENTRANTS NUMÉRISÉS ET ENREGISTRÉS DANS LES DOSSIERS INFORMATIQUES
40 144 COURRIERS RÉDIGÉS
56 181 SIGNATURES DÉMATÉRIALISÉES DES COURRIERS
377 999 ACTIONS RÉALISÉES POUR GÉRER LES DOCUMENTS
4 815 ADRESSES ET CONTACTS CRÉÉS
125 COURRIERS TYPES CRÉÉS
97 TYPES DE DOCUMENTS ENTRANTS CRÉÉS AVEC PLUS DE **300** CIRCULATIONS

L'équipe **Accueil**

L'équipe accueil se stabilise, le personnel en place en 2015 est resté à l'identique et une solidarité continue et efficace se poursuit. Sur les 5 personnes en poste, 3 sont en contrat à durée indéterminée et 2 en contrat aidé CUI. Toutes sont polyvalentes aussi bien sur le standard, le tri du courrier que sur l'accueil physique.

La mise en place d'une nouvelle application informatique EVOLUTION, avec notamment la numérisation des documents entrants d'ordre administratif (GED Gestion électronique des documents), a entraîné un bouleversement important dans la pratique d'identification du courrier (numérisation des documents par lots mono ou multipages, utilisation de QRcode, classement des documents par journée de traitement...)
Un groupe de travail a été mis en place au préalable courant du 1er semestre 2016 pour identifier tous les types de courriers entrants, le cheminement ou non de l'original vers la secrétaire après numérisation...

ACCUEIL PHYSIQUE

> **3 511** personnes accueillies dont **2 586** usagers et **925** partenaires.
> **14** personnes accueillies par jour en moyenne.

L'accueil du public a baissé. Nous constatons une baisse globale de 13,5% des visites par rapport à 2015 (3 987 personnes accueillies). Toutefois, cette baisse de fréquentation ne concerne pas nos usagers (2 586 usagers venus contre 2 571 en 2015).

COURRIER

> **550 000** courriers collectés ce qui représente une moyenne journalière à trier, identifier et à dispatcher auprès des différents services de **2 170** courriers (-5% par rapport à 2015).
> **2 300** recommandés reçus soit une moyenne de **190** courriers par mois.
> La navette courrier avec le Tribunal d'Instance 2 fois par semaine facilitant les échanges avec les greffiers continue de fonctionner avec une collecte de **195** courriers par mois. Cette mission est assurée par notre intervenant de proximité.
> La mise en place de la GED (gestion électronique des documents) s'est mise en place le 6 juin 2016. **46 657** courriers administratifs ont été pré-indexés par le service. Les courriers d'ordre comptable continuent d'être identifiés manuellement avec l'ancienne application.

APPELS TÉLÉPHONIQUES

L'étude a été faite sur le dernier trimestre 2016.
> L'ensemble du personnel a géré un flux global de **163 259** appels (**72 581** appels entrants et **90 678** sortants) soit **2 591** appels par jour et **22** par salarié en moyenne.
> Ce qui a représenté **2 602** heures de communication téléphonique soit **41** heures par jour. La durée moyenne d'un appel est de **57** secondes.
> **80,17%** des appels aboutissent.
> Seulement **19,83%** des appels sont perdus.

Nous entendons souvent dire que l'on n'arrive pas à joindre l'UDAF. Notre objectif 2017 est d'améliorer ce constat, même si nous diffusons d'autres moyens de contacts (mail, portables, boîte contact UDAF, fax...). À l'étude, un standard automatique.

et le service **Logistique**

INTERVENANT DE PROXIMITÉ

À la demande des mandataires, Michel LEFEBVRE intervient auprès de nos usagers ayant de faibles moyens et ne pouvant faire appel à une société extérieure pour réaliser différentes missions.

45 interventions ont été réalisées nécessitant parfois plusieurs jours notamment pour la remise en état des logements (peinture – papier peint 7 usagers).
Ses activités les plus représentatives sont également des déménagements ou transfert déchetterie (18 usagers), livraison et montage de mobilier (4 usagers), fuite d'eau (6 usagers).
Autres exemples d'intervention : pose barres de rideaux, étagères, éclairage, problèmes électriques divers, verrou...
Un Renault Master est à sa disposition pour effectuer ces interventions.
Ce service est très apprécié de nos usagers. En effet, il est gratuitement mis à leur disposition ; ils ne paient que les achats nécessaires aux travaux (peinture, papiers peints, robinet...)

> M. LEFEBVRE a passé, en avril 2016, son habilitation Electricité avec succès.
> Il assure la maintenance de nos sites et intervient également auprès des Familles Gouvernantes de Canteleu et maintenant de Mont-Saint-Aignan.
> Concernant le service Mobil'up, il a assuré la préparation de 6 scooters et la livraison de 5 au domicile des acquéreurs.

GESTION DU PARC AUTOMOBILE

> **77** voitures de fonction mis à disposition des mandataires et cadres techniques.
> Les salariés ont parcouru **850 000** kms professionnels en 2016 soit une moyenne mensuelle de **71 000** kms et **920** kms par salarié.

La gestion du parc, c'est aussi les devis auprès de nos partenaires (Renault, Citroën, Peugeot), les livraisons, les assurances, les accidents, les contraventions, le suivi des kilométrages, les frais de déplacements...

CONTACTS

Responsable Logistique et Accueil :
Catherine GLINEL - 02 76 51 70 81

Standard : Catherine FOUCHE - Marie-Claude LECOQ - Viviane LEGUILLON - Nathalie LERICHE - Sandra PAJOT - Sophie THOREL - 02 76 51 70 70

Intervenant de Proximité : Michel LEFEBVRE - 02 76 51 70 87

Le pôle **Comptabilité**

L'ANNÉE 2016 EN CHIFFRES

LA PAIE

> a traité **1 578** bulletins de paie
> est passée au dispositif obligatoire de la DSN sur 1 an, en 3 phases de 3 séminaires de formations à l'extérieur et 1 sur site
> a distribué **17 995** tickets restaurants, papier et dématérialisé

LE SUIVI DES ÉCRITURES COMPTABLES

> **2 292** pages d'écritures, avec une évaluation de **91 680** écritures annuelles (dont 22 920 de saisie manuelle et 68 760 d'écritures automatiques).
> affectation sur **20** budgets
> tenue de **11** comptes bancaires et **2** comptes de placement
> intégration des **5** comptes bancaires liés aux services au niveau institutionnel
> tenue de la caisse bureau, espèces

LE SUIVI DES BUDGETS

10 budgets principaux et **10** budgets annexes : MJAGBF • TMP • Institution part 1 • Institution médaille de la famille Française • Institution mandat ad'hoc mineur* • Institution famille gouvernante Canteleu • Institution AEB • Institution Café social* • Institution Enquête sociale* • Institution part 2 Famille gouvernante Mont-Saint-Aignan* • Institution part 2 Soutien à la parentalité des personnes accompagnées • Institution part 2 Parrainage de proximité • Institution part 2 Usage responsable du numérique • ASLL • ATF • Micro-crédit • FSE* • Médiation familiale • MASP Ainsi que l'URAF de Haute-Normandie

* nouveau sur 2016

La comptabilité de l'UDAF 76 assure d'une part, une mission de mise à jour des comptes des Majeurs Protégés et des Familles, dont elle a la charge dans le cadre des mesures de protection et d'accompagnement, et d'autre part une mission de tenue de la comptabilité générale et budgétaire, de l'association et de ses services.

LA COMPTABILITÉ GESTION – PAIE – BUDGET

La comptabilité de l'association relève de la norme comptable M22 applicable aux établissements médico-sociaux. En collaboration avec le service RH, elle participe à la gestion de l'association en lien avec les choix de la Direction. La comptabilité de l'UDAF 76 est auditée tous les ans par un commissaire aux comptes et révisée pour sa fiabilisation par un expert-comptable.

> **Le constat annuel**
La comptabilité gestion restitue le constat de l'année écoulée par la réalisation des comptes annuels, au travers des informations qui lui sont fournies et des évaluations, et doit donc pour cela obtenir toutes les informations permettant ce constat. Elle applique le droit comptable en vigueur dans notre structure. Elle publie les comptes de l'Association au journal officiel.

> **L'application des règles fiscales applicables aux Associations**
La facturation est faite en fonction des règles fiscales, et des mentions obligatoires. Le service veille aux impôts et taxes pour lesquels l'association pourrait être redevable. Elle s'assure et conseille sur la possible fiscalisation des activités exercées.

> **La paie**
La comptabilité gestion établie les bulletins de paie, en collaboration avec le service RH, qui apporte un certain nombre d'éléments variables de paie (durée du travail avec OCTIME, contrats de travail, droit à titres restaurants, absences diverses...). Le service transmet toutes les données sociales au regard de la norme en vigueur de transmission de fichier, via la DSN (données sociales nominatives). La comptabilité gestion affecte les charges au regard du budget, et conformément aux prévisions et affectations budgétaires que le service a lui-même établi. Le service applique la législation du travail, le droit social et la paie, afin de garantir le droit des salariés en collaboration avec le service RH, pour le compte de l'employeur, et transcrit les flux financiers en droit comptable.

> **Le futur pour la prise de décision**
La comptabilité gestion élabore la projection budgétaire, récolte les données permettant les bonnes affectations des dépenses. Elle assure un suivi budgétaire selon des échéances précises et mesure l'écart entre le réalisé et le budget.

> **La finalité de la comptabilité**
Justifier auprès des pouvoirs publics de la tenue obligatoire d'une comptabilité comme toute personne morale. La comptabilité servant à l'évaluation fiscale de la personne morale et au paiement des taxes, impôts, charges sociales, et à leur justification.
La comptabilité sert également à évaluer la situation économique de la personne morale. Elle répond à la nécessaire information des organes délibérants (CA, AG, Présidence) et de la Direction. Cette information est également à destination des collaborateurs, des représentants du personnel et de nos financeurs. Nous appliquons la règle de séparation ordonnateur et payeur. La Comptabilité sert d'outil de gestion pour faire des projections budgétaires, sur la base de l'existant et des engagements futurs.

> **Les relations externes et internes**
Pour assurer la fiabilisation des comptes et du constat, le service s'appuie sur :
- un expert-comptable, qui participe à la révision des comptes et au conseil sur certains points,
- l'intervention d'un commissaire aux comptes qui audite les comptes dans le but de certifier l'image fidèle de ceux-ci. Il s'appuie également sur la révision des comptes de l'expert-comptable,
- des partenariats bancaires, permettant la sécurisation des moyens de paiement,
- des organismes de formations partenaires dans les domaines du droit permettant la mise à jour des connaissances,
- des prestataires externes (assurances, fournisseurs, etc.),
- des organismes publics et financeurs,
- un prestataire externe informatique dont l'outil métier permet aujourd'hui une restitution de nos comptes, dans un contexte technique très complexe,
- tous les collaborateurs de l'UDAF 76.

LA COMPTABILITÉ DES SERVICES

La tenue des comptes des personnes se fait par le biais de deux moyens techniques. Soit par des comptes individuels externes à la comptabilité de l'UDAF 76 dont le titulaire est la personne protégée elle-même, soit par des comptes au sein de la comptabilité de l'UDAF 76 ouvert au nom des personnes ou des familles suivies par une mesure d'accompagnement. Ces comptes permettant le fonctionnement de la mesure sont appelés communément compte de gestion. Les comptes de placement sont des comptes externes de même nature que les comptes individuels, et tenus dans le cadre d'une mesure de protection à la personne.

> **Les missions de la comptabilité des services**
- Tenue des comptes des usagers dont l'UDAF 76 à la charge et participation à la bonne tenue de la mesure et à sa justification auprès des juges.
- Rapprochement des flux bancaires avec les écritures comptables générées par les comptables et les automaticités de l'application métier et traitement des écarts.
- Imputation des recettes reçues sur les comptes de gestion, en recherchant l'information en interne et en externe. Cette opération est obligatoire, aucune somme ne doit rester en souffrance.
- Vérification de la conformité des documents transmis, par l'interne et l'externe, au moyen de la procédure interne.
- Traitement des appels téléphoniques des créanciers sur le paiement des factures et des usagers sur les envois de fonds. La comptabilité diffuse l'information en cas de nécessité.
- Mise à jour des placements financiers des usagers et émission des courriers permettant la production des projets et CRG définitifs (compte rendu de gestion), en relation et à destination du mandataire. Cette production est encadrée par une procédure, et des délais. Ce CRG est produit chaque année et à la fin de la mesure.
- Suivi du contrôle des recettes par les mandataires.
- Contrôle annuel sur les opérations bancaires et comptables, pour repérage des éventuelles anomalies informatiques.
- Tenue de statistiques.
- Respect de la règle de la séparation ordonnateur et payeur.
- Traitement des différents fichiers permettant l'accélération de l'enregistrement des données (CAF, banque).
- Reversement de l'Aide sociale.
- Aides ponctuelles sur les salaires des familles d'accueil et aide à domicile.
- Participation à la GED en scannant tous les documents nécessaires.

> **Les relations externes et internes**
Les créanciers, les banques, les collaborateurs, les usagers, Synergie, différents tiers (CAF, etc.)

> **Les missions de la comptabilité de gestion et des services : frais de mesure et statistiques de l'activité**
Le service produit le calcul de participation des usagers bénéficiant d'une mesure PJM (protection juridique des majeurs). Le service participe à la bonne application de la législation sur le calcul des frais de mesure, plusieurs modifications d'importance depuis quelques années ont dues être mises en application. Production des statistiques sur les pôles MJAGBF et MJPM, en relation avec les services, pour rendre compte de l'activité à la direction.

> **Les relations externes et internes**
Les collaborateurs, différents tiers (CAF, notaire, organismes verseurs des prestations, Synergie, divers autres...).

QUELQUES CHIFFRES...

COMPTES INDIVIDUELS
11 281 317,10 € pour **2 757** CI

HORS COMPTES INDIVIDUELS
46 887,88 € pour **230** comptes internes.
La valeur moyenne sur les comptes de gestion est de **3 792,50 €**

PLACEMENTS DES MAJEURS
90 134 984,04 € pour **9 689** placements.
La valeur moyenne sur les comptes de placement est de **9 302,82 €**

TENUE DE CINQ COMPTES BANCAIRES INTERNES

LES VIREMENTS
18 141 virements en moyenne mensuelle, soit **217 692** annuellement

LES CRG
2 729 CRG établis annuellement, soit **228** par mois pour 2016

LES APPELS DES USAGERS
3 552 appels en moyenne annuelle sur 3 ans dont 2016, soit **295** appels par mois en moyenne.

CONTACTS

Responsable :
Erwan DANIELLOU
02 76 51 71 48
edaniellou@udaf76.fr

COMPTABILITÉ GESTION – PAIE – BUDGET

Assistante Comptable et Paie :
Souade MOUSSAOUI
02 76 51 71 53
smoussaoui@udaf76.fr

Assistante Comptable :
Marie-Thérèse MENDY
02 76 51 71 55
mmendy@udaf76.fr

Gestionnaires Statistique et Comptable :
Marie-Paule ROZE
et Anne CROSNIER
02 76 51 71 56
mproze@udaf76.fr

COMPTABILITÉ DES SERVICES

Comptable référent :
Alain ARZUR
02 76 51 71 45
arzur@udaf76.fr

Assistants comptables :
> Aurélie AGOSTINIS
02 76 51 71 54
aagostinis@udaf76.fr
> Anne CROSNIER
02 76 51 71 47
acrosnier@udaf76.fr
> Valérie DUBOC
02 76 51 71 46
vduboc@udaf76.fr
> Sylvie HEBERT
02 76 51 71 50
shebert@udaf76.fr
> Marie-Laure LEBAILLIF remplaçante Françoise BOLOGNINI
02 76 51 71 4 51
fbolignini@udaf76.fr
> Renaud LEGRAND
02 76 51 71 52
rlegrand@udaf76.fr

Les mesures **d'accompagnement social personnalisé (MASP 2)**

Au 1er janvier 2009, la loi a imposé aux Conseils Départementaux de mettre en œuvre ce dispositif administratif spécialisé pour un public d'adultes bénéficiaires de prestations sociales et menacés dans leur santé, leur sécurité par leurs difficultés de gestion. L'UDAF 76 assure l'exercice des MASP 2 pour le compte du Conseil Départemental et a organisé un service dédié uniquement à la gestion de ces mesures.

L'année 2016 a été marquée par la signature de la nouvelle convention entre la DASI (Département) et les associations tutélaires.
L'UDAF 76 a conservé un agréement pour 95 mesures.
L'équipe est dorénavant constituée de 2.5 ETP, sachant qu'un ETP accompagne 38 familles en moyenne.
Deux associations interviennent désormais sur chaque UTAS avec un quota de mesures par UTAS. Désormais, nous n'intervenons plus sur l'UTAS 6 depuis le 31 décembre 2016.

NOMBRE DE MESURES MASP 2

L'UDAF 76 a suivi **128 mesures** en 2016. Au 31 décembre 2016, l'UDAF 76 gérait un portefeuille de **91 mesures.**

RÉPARTITION DES MASP2 PAR UTAS

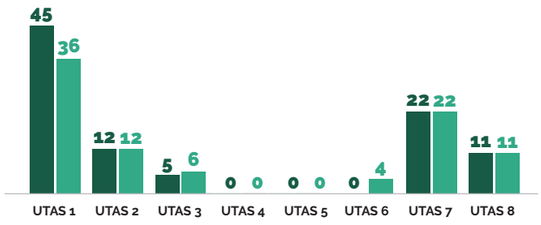

Répartition des mesures par UTAS Nb mesures conventionnelles
Répartition des mesures par UTAS Nb mesures au 31/12

Nous avons réussi à respecter ces quotas à l'exception de l'UTAS 1.

LES MOTIFS DE SORTIES DU DISPOSITIF EN 2016

Sur les **42 mesures terminées** en 2016 :
> **6** familles n'ont pas adhéré à la mesure. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2015 (moins 5 mesures).
> **15** familles ont été orientées vers une mesure judiciaire contre 12 en 2015 (1 mesure MJAGBF, 9 mesures MAJ, 5 mesures de curatelle renforcée).
> **2** familles ont été orientées, à l'échéance de la MASP2, vers une mesure administrative de type MASP1.
> **8** familles ont atteint les objectifs de la mesure. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2015 (12 familles).

LES BÉNÉFICIAIRES

Les mesures de MASP2 exercées par l'UDAF 76 concernent essentiellement des familles monoparentales et des personnes célibataires.

Tranches d'âge

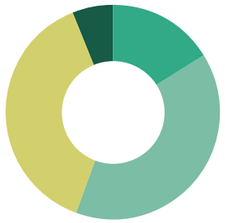

- **16%** Moins de 30 ans
- **39%** De 30 à 44 ans
- **38%** De 45 à 59 ans
- **6%** + de 60 ans

Niveau de ressources mensuel moyen

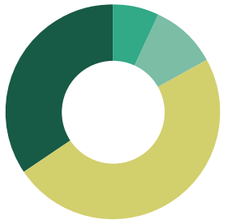

- **7%** Jusqu'à 500 euros
- **10%** De 500 à 700 euros
- **48%** De 700 à 1 200 euros
- **34%** + de 1 200 euros

FAITS MARQUANTS 2016

Dans le cadre de la nouvelle convention, l'équipe MASP 2 a proposé la **mise en place d'actions collectives** suite à différents constats :
> Familles en carence sur les méthodes d'aide à l'éducation budgétaire,
> Budget géré au jour le jour,
> Mauvaise lecture des documents en lien avec le budget (factures, lettres de relances, relevés bancaires…),
> Méconnaissance du système bancaire,
> Relation parfois pathologique à l'argent,
> Isolement social des familles,
> Accompagnement budgétaire mis en place depuis plusieurs années auprès des familles et récurrence des problématiques rencontrées.

Les objectifs fixés étaient les suivants :
> Rompre l'isolement social des familles,
> Travailler en groupe la gestion du budget familial,
> Développer le partenariat avec les travailleurs sociaux du Département,
> Optimiser le temps de travail des intervenants sociaux en abordant de manière collective des sujets abordés à répétition en entretiens individuels (classement des papiers, tenue d'un cahier de compte…).

Public ciblé : personnes accompagnées dans le cadre d'une MASP 1 (suivies par M. PAUMIER, CESF du Département) ou MASP 2 (suivies par Mme SIMON, intervenante sociale UDAF 76) sur l'UTAS 7.

> PREMIER ATELIER (03/10/2016)
THÈME : Le classement des papiers familiaux
17 personnes présentes sur 19 invitations dont 10 personnes suivies en MASP2, soit un **taux de participation de 90%.**

88% des familles utilisent les pochettes de classement et les mettent à jour (vérifications faites lors des RDV en CMS ou lors des visites à domicile)

> DEUXIÈME ATELIER (05/12/2016)
THÈME : Le cahier de compte
Les mêmes personnes ont été invitées. 13 personnes présentes sur 19 invitations dont 7 personnes suivies en MASP2, soit un **taux de participation de 68%.**

Ces actions ont été une réussite avec un taux de participation très fort (79%). Un succès dû au fait que le public visé était déjà suivi en accompagnement individuel dans le cadre d'une MASP 1 ou 2.
Le projet a été présenté à plusieurs reprises de manière individuelle par les 2 intervenants, et ce 4 mois avant la date du premier atelier. Les motivations à participer à ces actions se sont développées au fil du temps.
Nous avons mis en place un nouveau mode d'accompagnement sous forme d'actions collectives. Ces actions ont connu un taux de participation excellent. En retour, les familles ont exprimé leurs souhaits de renouveler cette expérience une fois par trimestre sur des thèmes tels que les économies d'énergie, les pièges du démarchage à domicile…
Nos intervenants et les travailleurs sociaux partagent la même dynamique. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience et l'étendre sur l'ensemble du territoire.
La volonté de l'équipe MASP 2 est de maintenir un lien avec les travailleurs sociaux à l'origine de l'orientation en MASP 2. Il s'agit d'un véritable travail de partenariat. La mise en place de ces ateliers en a été une parfaite illustration.

CONTACTS

Responsable :
Sophie BIRON - 02 76 51 71 91 - sbiron@udaf76.fr
Secrétariat :
Samiah BELBEY - 02 76 51 71 81 - sbelbey@udaf76.fr
Dominique LEFEBVRE - 02 76 51 71 64 - dlefebvre@udaf76.fr
(en renfort secrétariat)
Référent comptable :
Sylvie HEBERT - 02 76 51 70 70 - shebert@udaf76.fr
Intervenants sociaux :
Céline VAUDRY - 02 76 51 71 98 - cvaudry@udaf76.fr
Remplacée par Justine GROUSSET - jgrousset@udaf76.fr
Gaëlle SIMON - 02 76 51 71 92 - gsimon@udaf76.fr
Fanny BAHEUX - 02 76 51 71 67 - fbaheux@udaf76.fr

Famille gouvernante

Il y a 6 ans, l'UDAF a vu la création du dispositif "Famille Gouvernante" sur la commune de Canteleu. Ce service innovant et autofinancé s'adresse à des personnes bénéficiant d'une mesure de protection ayant souvent eu un parcours de vie chaotique (rupture familiale, maladie, handicap). Il propose une alternative à l'hospitalisation, l'institutionnalisation ou à l'exclusion.

6 personnes (3 femmes et 3 hommes) habitent dans 2 logements se trouvant sur le même palier. Cette colocation offre aux résidents une cellule familiale grâce au travail des 3 gouvernantes (2 titulaires et 1 remplaçante) salariées de l'ADMR. Chargées de veiller au bien-être des personnes, à l'organisation du quotidien et à l'insertion dans la vie du quartier, elles interviennent tous les jours sur les 2 moments forts de la journée (midi et soir).

FAIT MARQUANT 2016

L'UDAF 76 a été sollicitée par Mme LAMARE, administratrice UNAF, pour l'accompagner dans la création d'un appartement permettant à 4 colocataires, en situation de handicap moteur, de vivre en semi autonomie. Ce projet est né du souhait de son fils de vivre *"comme ses sœurs"*, dans son appartement. L'UDAF, forte de son expérience, a adhéré à ce projet qui s'inscrit dans la philosophie du dispositif Famille gouvernante.
En collaboration avec Mme LAMARE, l'UDAF 76, porteur du projet, a sollicité divers organismes : la Caisse d'Épargne, QUALITEL et l'AG2R, Handicap et Société, afin d'obtenir des financements permettant l'aménagement du logement adapté construit en collaboration avec LOGISEINE sur la commune de Mont-Saint-Aignan. Les trois premiers colocataires ont emménagé dans leur appartement le 16 janvier 2017.

Les financeurs

Département de Seine Maritime
Mont Saint Aignan
LOGISEINE
AG2R LA MONDIALE
QUALITEL

CONTACT

Coordinatrice : Delphine BOUDEKHANE
02 76 51 71 68 - dboudekhane@udaf76.fr

44 MANDATAIRES

21 SECRÉTAIRES

LE SERVICE MAJEURS PROTÉGÉS GÈRE

2 760

MESURES DE PROTECTION

DONT

837 AU PÔLE ÉTABLISSEMENT

453 À L'ANTENNE DE DIEPPE

1 334 EN MILIEU OUVERT MONT SAINT AIGNAN

DONT **75** SERVICE OUVERTURE

50 MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

86 CURATELLES SIMPLES

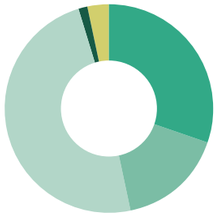

- **30.4%** Pôle Établissement
- **1605%** Antenne de Dieppe
- **48,4%** Milieu ouvert
- **1,54%** MAJ
- **3,1%** Curatelle

Le service
Majeurs protégés

Le service gère trois principaux types de mesure régis par le code civil et le code de procédure civil en vertu de la loi du 5 mars 2007. Elles visent à protéger la personne et ses biens.

LA SAUVEGARDE DE JUSTICE

C'est une mesure de protection provisoire et de courte durée permettant l'assistance ou la représentation de la personne pour accomplir certains actes. Le majeur conserve l'exercice de ses droits à l'exception d'actes spéciaux pour lesquels un mandataire spécial a été désigné par le juge.

Il existe 3 types de sauvegarde :

> **La sauvegarde médicale**
Sur déclaration du médecin au Procureur de la République pour une durée d'un an renouvelable 1 fois.

> **Pour la durée de l'instance**
Suite à une demande de mesure de protection pour une durée d'un an renouvelable 1 fois.

> **Rénovée**
Elle est prononcée par le Juge des Tutelles pour accomplir certains actes déterminés et éviter une mesure de protection.

LA CURATELLE : RÉGIME D'ASSISTANCE

C'est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée ou contrôlée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. Elle est prononcée s'il est établi que la mesure de sauvegarde de justice est insuffisante pour la personne, pour une durée déterminée par le Juge des Tutelles. Elle peut être renouvelée.

Il existe différents degrés de la Curatelle :

> **Simple**
La personne accomplit seule les actes de gestion courante (dits actes d'administration ou de conservation). Nécessité de l'assistance du Curateur pour les actes de disposition. La gestion de ces mesures est confiée aux mandataires exerçants les MAJ.

> **Renforcée**
Le Curateur perçoit les ressources de la personne et règle les dépenses sur un compte ouvert au nom de celle-ci.

> **Aménagée**
Le Juge peut énumérer les actes que la personne peut faire seule ou non au cas par cas.

LA TUTELLE : RÉGIME DE REPRÉSENTATION

La Tutelle est une mesure judiciaire destinée à protéger une personne majeure si elle n'est plus en état de veiller sur ses propres intérêts. Un Tuteur la représente de manière continue dans les actes de la vie civile. Celle-ci est prononcée s'il est établi que la mesure de sauvegarde ou de curatelle est insuffisante pour la personne. Le Juge peut aussi énumérer les actes que la personne peut faire seule ou non au cas par cas. La tutelle est prononcée pour une durée déterminée par le Juge des Tutelles et peut être renouvelée.

SYNTHÈSE 2016

Le Service Majeurs Protégés a connu un taux d'évolution de **3,21%**. Cette croissance a été plus significative sur l'antenne de Dieppe avec une augmentation du nombre de mesures de **5.84%** d'activité.

En ce qui concerne le Tribunal d'Instance de Rouen, un nouveau magistrat M^me^ BACHELET, a remplacé M^me^ OUZET en septembre.

Sur le Tribunal d'Instance de Dieppe, M^me^ CHARTIER, juge placé, a remplacé M^me^ MARECHAL HUET.

Le Service Majeurs Protégés a été impacté par un turnover de **9** mandataires. La continuité de la prise en charge a été facilitée par l'intervention de la mandataire polyvalente et la solidarité au sein des équipes.

Avec la GED, un nouveau logiciel informatique "Évolution" a nécessité la formation des collaborateurs en juin et des changements de pratique pour chacun.

FAITS MARQUANTS 2016

> **Prise de poste d'Agnès LANGLOIS :** après 19 ans au service milieu ouvert et 13 ans au service ATF, M^me^ LANGLOIS a rejoint l'équipe d'encadrement au 1^er^ avril au Pôle 2 Majeurs Protégés. Elle a remplacé Alexandre DURAND, celui-ci occupant le nouveau poste de Coordinateur Qualité crée au sein de l'UDAF 76 depuis le 1^er^ février 2016.

> **Formation assistante tutélaire :** un deuxième groupe de 10 secrétaires a bénéficié d'une formation dispensée par l'UNAFOR d'assistante tutélaire. Cette formation a pour objectif l'acquisition de nouvelles compétences permettant l'entrée en négociation en 2017 sur le changement de statut des secrétaires vers celui d'assistante tutélaire. Elle permettra de poursuivre les actions déjà engagées concernant le développement de la qualité de service rendu à l'usager.

LE SERVICE OUVERTURE

Le service ouverture de l'UDAF7 6, été créé en novembre 2014 afin de répondre à plusieurs objectifs :

> **de répondre aux délais légaux,**

> **de diminuer le sentiment de pression des mandataires du service milieu ouvert,**

> **d'harmoniser les pratiques.**

Au 31 décembre 2016, l'équipe est constituée de 2,5 ETP mandataires, 1,4 ETP secrétariat et 1 responsable de pôle.

Du 01/01 au 31/12/2016, l'équipe a ouvert **198 mesures** (148 mesures TI Rouen et 50 mesures TI Dieppe).

Évolution du nombre de mesures en 2016

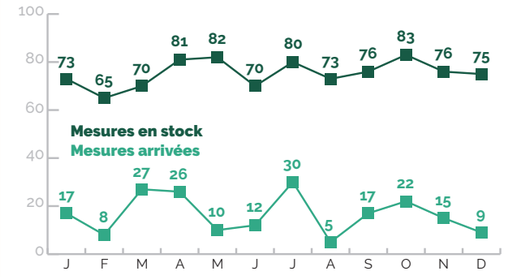

CONTACTS

Pôle 1	
Responsable	
Bruno TURBET DELOF	02 76 51 71 32
Mandataires	
Béatrice BOUCHER	02 76 51 71 27
Guillaume BREANT	02 76 51 71 19
Temjari EKPO	02 76 51 71 23
Gaëlle HEDOU	02 76 51 71 28
Céline MARIETTE	02 76 51 71 26
Etienne MESNAGE	02 76 51 71 18
Stéphanie POULET	02 76 51 71 30
Perrine SAINT OMER	02 76 51 71 21
Secrétaires	
Sylvie LELONG	02 76 51 71 17
Virginie LOURENCO	02 76 51 71 25
Patricia YZAC	02 76 51 71 33

Pôle Établissement	
Responsable	
Delphine BOUDEKHANE	02 76 51 71 68
Mandataires	
Alexandra BONAFOS	02 76 51 71 75
Elodie BOQUET	02 76 51 71 66
Christelle GADOIS	02 76 51 71 74
Fanny GENET	02 76 51 71 78
Corinne GOUTTE	02 76 51 71 29
Johana HANOT	02 76 51 71 77
Marie-Pierre SAUTET	02 76 51 71 80
Clémence VIGNAL	02 76 51 71 72
Secrétaires	
Peggy AGOUZAL/ M. DESFORTS	02 76 51 71 79
Laurence AUZOU	02 76 51 71 61
Corinne DUCASTEL	02 76 51 71 73
Maud GEULIN	02 76 51 71 97
Magalie GREDE/A. FOURNIL	02 76 51 71 76
Justine LARBI	02 76 51 71 63

Pôle 2	
Responsable	
Agnès LANGLOIS	02 76 51 71 04
Mandataires	
Catherine BASSET	02 76 51 71 13
Clémence BLONDEL	02 76 51 71 10
Jessica CHARBUY	02 76 51 71 03
Elodie CONESSA	02 76 51 71 22
Natacha DELOISON	02 76 51 71 08
Audrey DUFLOT	02 76 51 71 24
Corinne GOUTTE	02 76 51 71 29
Noémie LE SAINT	02 76 51 71 01
Emmanuel MICHEL	02 76 51 71 16
Secrétaires	
Marie-Laure GROSSARD	02 76 51 71 07
Emeline GUILBERT	02 76 51 71 12
Catherine SLIMANI	02 76 51 71 31

Pôle Dieppe	
Responsable	
Marie-Line ROBILLARD	02 76 51 72 09
Mandataires	
Valérie CHARLES	02 76 51 72 10
Anne DELPORTE	02 76 51 72 03
Laurence DUCASTEL	02 76 51 72 05
Emmanuel PAUMIER	02 76 51 72 14
Céline REMOUSSIN	02 76 51 72 13
Caroline RIGOURD	02 76 51 72 08
Romaric THEBAULT	02 76 51 72 11
Guillaume VARNIER	02 76 51 72 12
Secrétaires	
Camille CAVELIER	02 76 51 72 00
Morgane FOLLET	02 76 51 72 16
Aurélie HAMEL	02 76 51 72 06

Pôle 3	
Responsable	
Yann SANSON	02 76 51 71 35
Mandataires	
Anne-Sophie CANVILLE	02 76 51 71 37
Lucie CRETOT	02 76 51 71 06
Emilie FOULIN	02 76 51 71 02
Ludmilla GIRARD	02 76 51 71 14
Stéphanie MENGUAL	02 76 51 71 36
Mathieu MOREL	02 76 51 71 11
Sarah PETIT	02 76 51 71 15
Mélanie QUINTARD	02 76 51 71 20
Secrétaires	
Corinne LEFAIX	02 76 51 71 09
Christine REGIS / P. HASNE	02 76 51 71 34
Jessica RICOME	02 76 51 71 05

Pôle Ouverture	
Responsable	
Sophie BIRON	02 76 51 71 95
Mandataires	
Bénédicte BREQUIGNY	02 76 51 70 91
Emmanuel MICHEL	02 76 51 71 16
Fanny RICHARD	02 76 51 70 92
Secrétaires	
Sonia FENESTRE	02 76 51 71 59
Virginie RATIEUVILLE	02 76 51 70 93

Polyvalents	
Mandataire	
Marina RENIER	02 76 51 70 90
Secrétaires	
Sandra PAJOT	

L'ANNÉE 2016 EN CHIFFRES

371 APPELS EN 2014
470 APPELS EN 2015

460 APPELS EN 2016

> **84%** POUR UN PROBLÈME DE MOBILITÉ

> **41%** POUR DES DIFFICULTÉS DE GESTION ET BANCAIRES

72
DOSSIERS PRÉSENTÉS À NOS 5 BANQUES PARTENAIRES, SOIT **16%** DES DEMANDES (AU LIEU DE 18% EN 2015).

48
PRÊTS ACCORDÉS ET FINANCÉS, SOIT **11%** DES DEMANDES (AU LIEU DE 14% EN 2015)

Nombre de micro-crédits réalisés par banque

26 BANQUE POSTALE

10 CAISSE D'ÉPARGNE

9 CRÉDIT AGRICOLE

1 CRÉDIT COOPÉRATIF

2 CRÉDIT MUTUEL

6
NOUVELLES CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉES

> **ACREPT - Dieppe**
> **AIPPAM - Tourville la Rivière**
> **Association Les Restos du Cœur - Rouen**
> **Centre social Caravelles - Bellencombre**
> **Chantier d'insertion Cursus - Elbeuf**
> **Chantier d'insertion Solidarité Textiles - Le Houlme**

Le service Insertion
Micro-crédit personnel

Le Micro-crédit permet aux personnes de souscrire un prêt qui finance un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Le demandeur, par ailleurs, bénéficie d'un accompagnement individualisé en amont et pendant la durée du prêt. C'est ce qui le distingue d'un prêt classique à la consommation. Les personnes, qui en bénéficient, peuvent être des titulaires des minimas sociaux mais le plus souvent sont des salariés aux revenus modestes et dont les contrats de travail sont à durée limitée ou à temps partiel.
Depuis la création de son service en 2008, les demandeurs sont de plus en plus nombreux à s'adresser à l'UDAF de Seine-Maritime.

L'UDAF 76 a été désignée Plateforme Micro-crédit par la Caisse des Dépôts et Consignations en janvier 2013, afin de centraliser les demandes sur l'ensemble du département et créer un réseau de partenaires qui relaie l'information sur le terrain et oriente les bénéficiaires vers la Plateforme.

Notre rôle de Plateforme a largement été rempli. À ce jour, nous comptons de nombreux partenaires avec qui une collaboration s'est instaurée et nous permettant ainsi de créer un réseau de prescripteurs sur l'ensemble du département. Le "bouche à oreilles" et les médias nous ont également permis d'accueillir des personnes en difficulté, venues d'elles-mêmes vers notre service, en 2016.

Le nombre de personnes qui s'adresse à notre service reste constant (460 en 2016 et 470 en 2015). Toutefois, la situation financière des demandeurs se précarise, ce qui les empêche de prétendre à un micro-crédit.
Par ailleurs, nous assistons à la montée du niveau d'exigence des banques et de leurs comités de prêts. L'augmentation des impayés à l'échelle nationale amène les banques à élaborer des critères de sélection plus restrictifs.
L'ensemble des demandeurs bénéficient d'un diagnostic complet de leur situation et de leur budget soit par téléphone, soit sur rendez-vous physique. Des conseils budgétaires voire un accompagnement leur sont proposés.

Un accompagnement vers d'autres dispositifs peut également leur permettre de mener à bien leur projet. Cet accompagnement nous conduit à mener d'autres actions et à satisfaire d'autres besoins tels que :
> Apporter une écoute bienveillante ;
> Clarifier la situation du demandeur en établissant, par exemple, un diagnostic socio-économique et bancaire ;
> Aider sur le long terme pour retrouver une autonomie dans le cadre d'un accompagnement budgétaire qui mobilise alors plusieurs outils : désinscription du fichier des interdits bancaires de la Banque de France, rachat de crédit, médiation avec les créanciers, dossier de surendettement... ;
> Solliciter une association partenaire comme SOS Familles Emmaüs pour un prêt social ;
> Orienter vers notre dispositif Mobil 'up quand il s'agit d'un problème lié à l'absence de mobilité (ex. location de voiture, 2 roues...).

Nous nous attachons, chaque année, à accroître notre partenariat et développer ainsi un ensemble de service qui nous permet de personnaliser au mieux notre accompagnement.

191 DOSSIERS EN COURS DE REMBOURSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2016

Les situations d'impayés représentent **8,55%** des dossiers de micro-crédit (sur le plan national), alors que 79% des emprunteurs vivent sous le seuil de pauvreté. Ces résultats sont à mettre en lien avec la pré-instruction des demandes effectuées par les associations accompagnantes et avec le suivi exercé jusqu'à la fin du remboursement.

L'UDAF 76 a souhaité donner les moyens à ce service d'exercer cet accompagnement, les résultats sont probants.

En ce qui concerne notre service, le taux d'impayés est de **4,88%** en 2016.

Pour l'année 2016 et au 31 décembre 2016

Nombre d'incidents signalés	14
Nombres d'impayés régularisés dans l'année	8
Nombres d'impayés en cours de régularisation	6
Fonds Cohésion Social	3

Nbre d'incidents signalés sur l'ensemble des dossiers

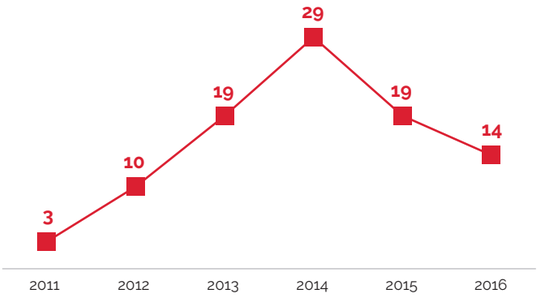

	Nombre de prêts				Année d'origine du prêt					
Année	Accordés	Rembour-sés	FCS	Incidents traités	2011	2012	2013	2014	2015	2016
2011	54	54	0	10						
2012	54	49	3	34	6	1				
2013	62	52	5	24	2	12	3			
2014	46	10	5	7	2	17	12	1		
2015	64	4	0	9	0	4	8	5	2	5
2016	48	0	3	5	0	0	1	1	7	
TOTAL	328	169	16	89	10	34	24	7	9	5
	Appel au FCS depuis 2011			16	2	2	2	5	0	3
	% FCS/Total prêt accordés			4,88%						

Destination des prêts Micro-crédits accordés

MOBILITÉ 45
> **35** pour l'achat d'un véhicule dont 8 personnes fichées et 3 personnes remboursant un plan de surendettement en plus du micro-crédit
> **1** pour l'achat d'un véhicule sans permis
> **6** pour financer un permis de conduire
> **3** pour réparer un véhicule

LOGEMENT 3
> **1** pour l'achat d'une caravane
> **1** pour des meubles
> **1** pour une rénovation intérieure

Destination des prêts sociaux SOS Famille Emmaüs

MOBILITÉ 3
> **2** pour l'achat d'un scooter
> **1** pour financer un permis de conduire

LOGEMENT 2
> **1** pour l'accès au logement (caution, 1er mois de loyer)
> **1** pour des frais de déménagement

DETTES 1
> **1** pour des retards de loyer

Afin de répondre à ces nombreuses demandes non satisfaites par un micro-crédit, l'UDAF 76 a cherché à adapter ses réponses pour permettre à tous les demandeurs de tirer parti du diagnostic social qui est effectué avec lui et des solutions alternatives qui lui sont proposées.

Le micro-crédit est la porte d'entrée des personnes en recherche de solutions à leurs difficultés et particulièrement les difficultés de mobilité rencontrées par 80% des demandeurs.

Accompagnement budgetaire

L'UDAF 76 a souhaité mettre son expérience et ses compétences en matière de lutte contre l'endettement au service de salariés d'entreprise afin de les aider dans la gestion de leur budget.

En 2015, une convention a été signée le 14 avril avec le Ministère des Finances. Son service social de Seine-Maritime peut nous confier l'accompagnement budgétaire des agents rencontrant des difficultés budgétaires.

15
DOSSIERS CONFIÉS DEPUIS LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le 10 février 2016, une nouvelle convention a été signée avec l'entreprise Orange. Elle prévoit également un accompagnement budgétaire des salariés de l'entreprise qui le souhaitent, sur proposition du service social.

Les assistantes sociales recensent un besoin important d'accompagnement budgétaire des salariés qu'elles accompagnent et proposent un suivi spécifique hors entreprise.
Cette prestation est rémunérée par les entreprises. Cette année, 2 dossiers nous ont été confiés.

Cette activité reste donc limitée mais vient enrichir l'expérience des professionnelles de l'UDAF 76 mobilisées sur cette action.

Il s'agit d'un public différent de celui accueilli habituellement par l'UDAF 76. Ces salariés se trouvent dans des situations moins précaires mais plutôt dans des problématiques de surendettement, de surconsommation et/ou de conflits familiaux entrainant un déséquilibre financier.
L'intervention du service Médiation familiale peut être intégrée à cet accompagnement quand les conflits familiaux s'additionnent aux problèmes budgétaires.

Plateforme Mobilité
Mobil'up

LES CONSTATS À L'ORIGINE DE LA PLATEFORME MOBILITÉ CRÉÉE EN MARS 2014

> Le nombre d'appels entrants au service Micro-crédit personnel, liés à une problématique de mobilité, est en augmentation constante.
> Le micro crédit personnel ne répond que pour une partie des besoins, soit 10%.
> Un nombre très important de demandes reste insatisfait.
> De nombreux prescripteurs recherchent des solutions de mobilité pour les personnes qu'elles accompagnent.
> Les dispositifs pouvant répondre aux besoins existent peu et sont faiblement connus dans le département.
> Dans la majorité des cas, l'accès à la mobilité transforme la situation professionnelle et sociale de la personne en difficulté.

LE RÔLE DE LA PLATEFORME MOBIL'UP

> **Reçoit le public en difficulté de mobilité**
> **Centralise les demandes adressées par les prescripteurs ou les personnes elles-mêmes**
> **Réalise un accompagnement social individualisé :**
- Accueil – Ecoute
- Diagnostic : le besoin, les freins, l'analyse financière, sociale et professionnelle
- Accompagnement et recherche de solutions : Achat – Réparations – Location – Permis de conduire
- Aide au financement : instruction des demandes - accompagnement budgétaire
- Poursuite de l'accompagnement jusqu'à réalisation du projet initial ou recherches de nouvelles solutions durables en collaboration avec le prescripteur.

> **Remplit son rôle de pivot, de "ressources"**
- Recense toutes les actions sur le département pouvant répondre à un besoin de mobilité
- Recherche des partenaires (publics, associatifs ou privés), acteurs dans le domaine de la mobilité
- Crée du lien avec eux et entre eux afin de co-construire des services autour de la mobilité avec nos partenaires.

FAITS MARQUANTS 2016

En 2016, nous avons poursuivi la réalisation de nos missions d'animation du territoire et d'accompagnement des personnes en difficulté vers une plus grande mobilité.

> Cette année a été marquée par **l'attribution d'une subvention du Fonds Social Européen pour l'Opération Mobilité et d'une seconde du Département dans le cadre du Projet Social de Territoire de l'UTAS Pays de Bray & Pays de Bresle et Yères.**
Le concours financier du FSE représente une reconnaissance du travail effectué et à venir. Un travail important a été consacré à la formation, à la mise en conformité des procédures et des documents FSE.

> **Un comité de pilotage Mobil'Up a été créé.** Il s'est réuni le 7 novembre 2016. L'UDAF 76 s'est entourée de ses partenaires privilégiés (l'auto-école solidaire Inservolant, l'association de location solidaire de voitures Access Auto, SOS Familles Emmaüs, la Mission Locale Rurale du Talou, le Conseil Départemental de Seine-Maritime – UTAS 7) avec lesquels elle partage les mêmes valeurs de solidarité. Une prochaine réunion est prévue courant premier semestre 2017.
> À l'initiative de l'UDAF 76, du Département (UTAS 7) et de la Mutualité Sociale Agricole, un groupe de travail composé de professionnels et de bénévoles mène une réflexion sur la **création d'un dispositif de transport solidaire.** L'association Familles Rurales a été approchée, en raison de son expérience en la matière, dans différents départements et plus particulièrement dans la Manche.
> Un groupe de travail s'est également constitué avec tous les acteurs de la mobilité de l'arrondissement de Dieppe afin de réaliser une étude sur l'opportunité de **créer une plateforme pour ce territoire.** L'UDAF 76 a été présente, tout au long de l'année 2016, dans ce groupe de travail créé à l'initiative de la DIRECCTE. Elle participe également au comité de pilotage et porte cette étude financée par la DIRECCTE. Marlène LECOUVEY, chargée d'étude, a été recrutée le 31 octobre 2016 pour une durée de 9 mois.
> Afin de favoriser la mise en œuvre de ces différentes initiatives en matière de mobilité, **l'UDAF 76 a renforcé l'équipe du service Insertion en y intégrant une intervenante sociale (temps partiel de 80%) dès juillet 2016.**

CONTACTS

Responsable : Mathilde YVON
02 76 51 70 86 – myvon@udaf76.fr
Intervenante sociale : Bénédicte LAMBLIN
02 76 51 70 86 – blamblin@udaf76.fr
Chargée de mission Mobilité : Marlène LECOUVEY
07 64 17 43 36 – mlecouvey@udaf76.fr
Secrétaire : Corinne DHERVILLE
02 76 51 70 85 – cdherville@udaf76.fr

Le café social itinérant

Le projet du café social itinérant est né à la suite d'une réflexion initiée courant de l'année 2014 visant à favoriser la participation des usagers au fonctionnement des services de l'UDAF 76.

Il est issu de notre volonté de rechercher la meilleure qualité de prestation rendue auprès de nos usagers, de notre envie de pouvoir les entendre, les rencontrer et échanger dans un cadre autre que celui parfois un peu formel des entretiens que nous menons habituellement à leur domicile.

Notre souhait était également de sortir les familles et les majeurs protégés de l'isolement qu'ils subissent parfois, nous avons donc tout naturellement élargi nos invitations aux partenaires avec lesquels nous travaillons quotidiennement afin de permettre à nos usagers de les rencontrer et de connaitre les différents dispositifs dont ils peuvent bénéficier.

Cela nous a aussi permis de présenter l'ensemble des missions de l'UDAF aux professionnels du secteur, d'échanger sur nos objectifs, nos missions et renforcer ainsi le lien et le travail partenarial.

Ce projet a bénéficié d'un financement de la part de l'ARS dans le cadre de l'appel à projets "Démocratie Sanitaire" après un avis favorable de la Commission spécialisée des droits des usagers du système de santé (CDSU) de la CRSA de Normandie.

Ils ont été riches d'échanges autant avec nos personnes accompagnées qu'avec nos partenaires, permettant une meilleure connaissance de nos services, de déboucher sur des propositions de sensibilisation de nos salariés autour de services bien spécifiques au sein de nos locaux, des demandes d'intervention de notre service d'Aide aux Tuteurs Familiaux pour mieux informer des partenaires sur l'ensemble des mesures de protection, des prises de rendez-vous avec des collègues, des demandes de renseignements concernant les conditions d'adhésion à l'UDAF 76 pour les associations, etc.

Nous avons bon espoir que leur fréquentation prendra de l'ampleur en 2017 et sommes déjà sur la deuxième partie de ce projet d'implication de nos usagers dans le fonctionnement de nos services en les invitant à nous aider pour animer ces cafés sociaux. Deux d'entre eux nous ont déjà fait part de leur souhait d'y participer.

29
CAFÉS SOCIAUX ITINÉRANTS PROGRAMMÉS EN 2016

> **Doudeville**
> **Rouen**
> **Sotteville-les-Rouen**
> **Eu**
> **Forges-les-Eaux**
> **Dieppe**
> **Yvetot**
> **Mont-Saint-Aignan**
> **Bacqueville-en-Caux**
> **Pavilly**
> **Elbeuf**
> **Darnétal**
> **Grand-Quevilly**
> **Auffay**
> **Cany-Barville**
> **Barentin**
> **Maromme**
> **Gournay-en-Bray**
> **Neufchâtel-en-Bray**

78
PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET
56
PARTENAIRES RENCONTRÉS

CONTACT

Yann SANSON
02 76 51 71 35
ysanson@udaf76.fr

Le service **Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial, Mesures d'accompagnement judiciaire, Curatelles simples**

LA MESURE D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

La Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) est prononcée par le Juge des Enfants. C'est une mesure de protection de l'enfance qui s'exerce auprès des parents dans l'intérêt de l'enfant.

Cette mesure peut se définir à travers les objectifs suivants :

- **Assurer la protection des enfants et la cohérence de la cellule familiale** en préservant l'utilisation et la destination des prestations familiales.
- **Accomplir un travail de rétablissement de la situation financière et d'éducation budgétaire** à partir de la gestion directe des prestations familiales par l'UDAF.
- **Conduire auprès des parents une action éducative** visant la réappropriation de leurs fonctions parentales et la prise en compte des besoins élémentaires de leurs enfants.

Prestations visées par la MJAGBF

- **Les allocations familiales**
- **Le complément familial**
- **L'allocation de logement**
- **L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé**
- **La prestation d'accueil du jeune enfant**
- **L'allocation de soutien familial**
- **L'allocation de rentrée scolaire**
- **L'allocation journalière de présence parentale**
- **Le RSA dit "isolé"**
- **Les allocations d'aide sociale à l'enfance**
- **La rente accident du travail lorsqu'elle est versée aux enfants en cas de décès de son bénéficiaire**

Durée de la mesure

La mesure ne peut excéder deux ans et peut être renouvelée par décision motivée.

241 MJAGBF
EXERCÉES PAR LE SERVICE À LA FIN 2016
SOIT UNE BAISSE DE 7% EN UN AN

Le service

Les mesures sont exercées par le service MJAGBF de l'UDAF. Ce service est mandaté par les Juges des Enfants des Tribunaux de Rouen et Dieppe. Il intervient tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
Le service MJAGBF de l'UDAF est composé de 7 intervenants (délégués aux prestations familiales), 1 secrétaire et 1 responsable de pôle basés à Mont-Saint-Aignan et de 1 déléguée aux prestations familiales et 1 secrétaire basées à Dieppe.

CONTACTS

Mont-Saint-Aignan		
Responsable		
Olivier LE GOAREGUER	02 76 51 71 69	olegoareguer@udaf.fr
Délégués		
Angélique BERNIER	02 76 51 71 84	abernier@udaf76.fr
François DUCLOS	02 76 51 71 87	fduclos@udaf76.fr
Alex FARIEUX	02 76 51 71 93	afarieux@udaf76.fr
Sophie GORGEON	02 76 51 71 89	sgorgeon@udaf76.fr
Céline ILLAND	02 76 51 71 91	cilland@udaf76.fr
Isabelle LEMOINE	02 76 51 71 88	ilemoine@udaf76.fr
Séverine PLUMET	02 76 51 71 90	splumet@udaf76.fr
Secrétaires		
Fabienne DIEULOIS	02 76 51 71 86	fdieulois@udaf76.fr
Dieppe		
Déléguée		
Florence DIAS MOTA	02 76 51 72 04	fdias@udaf76.fr
Secrétaire		
Camille CAVELIER	02 76 51 72 00	ccavelier@udaf76.fr

LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE

Elle est prononcée à la demande du procureur de la république qui en apprécie l'opportunité au vu du rapport des services sociaux lorsqu'une mesure d'accompagnement social a échoué. Elle porte sur la gestion des prestations sociales. Elle est prononcée pour deux ans maximum et renouvelable une fois.

50 MAJ
EXERCÉES PAR LE SERVICE À LA FIN 2016
SOIT UNE PROGRESSION
DE 30% EN UN AN

LA MESURE DE CURATELLE SIMPLE

Il s'agit d'un régime de protection prononcé par le juge des tutelles pour une durée maximum de 5 ans. À l'échéance, le juge pourra la renouveler pour une durée identique. La personne protégée réalise seule les actes de gestion de la vie courante ; elle doit toutefois être assistée dans le cadre des actes de disposition de son patrimoine. Dans tous les cas, la personne conserve son droit de vote et sa pleine capacité dans tous les actes à caractère personnel.

86 CURATELLES SIMPLES
EXERCÉES PAR LE SERVICE À LA FIN 2016
SOIT UNE BAISSE DE PRISE EN CHARGE
DE 4,5% EN UN AN

Le service

Les mesures sont exercées par le service MAJ/CUR de l'UDAF. Ce service est mandaté par les juges des tutelles des Tribunaux de Rouen et Dieppe. Il intervient tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
Le service MAJ/CUR de l'UDAF est composé de 3 intervenants (mandataires judiciaires), 1 secrétaire et 1 responsable de pôle basés à Mont-Saint-Aignan.

CONTACTS

Mont-Saint-Aignan		
Responsable		
Olivier LE GOAREGUER	02 76 51 71 69	olegoareguer@udaf.fr
Mandataires		
Anne-Lise BÔLE	02 76 51 71 57	albole@udaf76.fr
Laurent CHAPELLIERE	02 76 51 71 83	lchapelliere@udaf76.fr
Emilie DEBEAUVAIS	02 76 51 71 85	edebeauvais@udaf76.fr
Secrétaire		
Annick DURET	02 76 51 71 94	aduret@udaf76.fr

LES ENQUÊTES SOCIALES

L'UDAF 76 a reçu l'agrément qui lui permet d'exercer une enquête sociale ordonnée par un Juge aux affaires familiales. Cette activité récente est exercée par M^me^ Sylvie BONNETON.

CONTACTS

Responsable de pôle
Olivier LE GOARÉGUER
02 76 51 71 69 - olegoareguer@udaf76.fr

Enquêtrice
Sylvie BONNETON
02 76 51 72 01 - sbonneton@udaf76.fr

Secrétaire
Laurence MULOT
02 76 51 70 83 - lmulot@udaf76.fr

FAITS MARQUANTS 2016

- **Brigitte CORGNE, déléguée aux prestations familiales depuis 21 ans au sein de l'UDAF 76, a quitté le service MJAGBF pour une retraite bien méritée au mois de décembre 2016.** Brigitte CORGNE était très attachée à sa mission d'accompagnement, de protection de l'enfance, et un élément pivot du service, partageant régulièrement son expérience et ses points de vue avec ses collègues. Elle a passé le relais à sa remplaçante, Angélique BERNIER, qui était depuis 8 ans mandataire judiciaire à la protection des majeurs au sein de notre Institution et qui, en nous rejoignant, donne ainsi une nouvelle direction à son parcours professionnel.
- **Sylvie BONNETON, déléguée aux prestations familiales à l'antenne de Dieppe, a cessé d'exercer la MJAGBF** afin de ne se consacrer qu'à sa mission de médiatrice familiale au sein de l'UDAF et à la réalisation d'enquêtes sociales. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans le cadre d'une activité qu'elle exerçait depuis un certain temps déjà à temps partiel au sein de notre institution.

Administrateurs Ad'Hoc Mineurs

Cette mission complémentaire fait suite à la sollicitation de l'UDAF 76 par le Procureur de la République du TGI de Rouen, sachant que le Conseil Départemental souhaitait exercer ces mandats uniquement dans les situations où il intervenait au titre de l'assistance éducative.

L'Assemblée Générale de la Cour d'Appel de Rouen a autorisé l'UDAF à exercer ces mesures en décembre 2013. Le service est composé de **2 intervenantes** (Christelle GADOIS et Isabelle LEMOINE. Nous sommes en attente d'un agrément pour 1 intervenante supplémentaire : Séverine PLUMET. Leurs interventions se font ponctuellement sur la base du volontariat), **2 cadres** (Alexandre DURAND et Marie-Line ROBILLARD) et **1 secrétaire** (Corinne DUCASTEL).

CADRE DE NOTRE INTERVENTION

Elle s'exerce dans le domaine Civil (Articles 388-2, 389-3 du Code Civil et 1210-1 du Code de Procédure Civile et Pénal (Article 706-50 du Code de Procédure Pénale). En règle générale, la nomination d'un Administrateur Ad'Hoc Mineurs (AAM) est prononcée lorsque les parents d'un mineur ne peuvent le représenter ou l'assister lors d'une procédure judiciaire et s'il y a conflit d'intérêts entre eux. De juin à octobre 2016, l'UDAF 76 a provisoirement demandé de ne plus prendre en charge de mandat Ad'Hoc Mineur, par manque d'effectif.

9 DOSSIERS GÉRÉS
DONT 7 TOUJOURS EN COURS
(1 DOSSIER EN CIVIL / 6 DOSSIERS EN PÉNAL)

CONTACTS

Intervenantes :
Christelle GADOIS - 02 76 51 71 74 - cgadois@udaf76.fr
Isabelle LEMOINE - 02 76 51 71 88 - ilemoine@udaf76.fr
Secrétariat :
Corinne DUCASTEL - 02 76 51 71 73 - cducastel@udaf76.fr
Cadres :
Alexandre DURAND - 02 76 51 71 40 - a.durand@udaf76.fr
Marie-Line ROBILLARD - 02 76 51 72 09 - mlrobillard@udaf76.fr

Le service **d'aide aux tuteurs familiaux**

833 ENTRETIENS DONT 461 APPELS TÉLÉPHONIQUES

125 RENDEZ-VOUS DANS LES MJD ET CDAD

168 PERMANENCES AU TRIBUNAL DE ROUEN

30 PERMANENCES AU TRIBUNAL DE DIEPPE

15 VISITES AU DOMICILE

122 RENDEZ-VOUS À L'UDAF

Depuis 2008, les missions d'information et de soutien aux tuteurs familiaux sont le fondement même du service. Pour se faire, cela suppose la création et la diffusion de documents, des contacts directs par la tenue de permanences dans les Maisons de la Justice, les points d'accès au droit, les Centres départementaux d'accès au droit, les tribunaux, des visites au domicile et un accueil téléphonique.

L'animation de nombreuses informations sur la loi du 5 mars 2007 auprès des professionnels et des familles permet au service d'être un centre ressource de la protection juridique. En 2016, **11** interventions ont permis de sensibiliser **460** participants.

Permanences à la maison de la justice et du droit		
Adresse	Date	Contact
Hauts de Rouen	Les 2ème mardis matin du mois	02 35 12 29 20
Canteleu	Les 1er et 3ème vendredis matin du mois	02 32 83 20 31
St Etienne du Rouvray	Les 1er et 3ème mardis matin du mois	02 32 95 40 43
Elbeuf	Le 4ème vendredi matin du mois	02 35 77 23 24
Permanences CDAD		
Saint Valéry en Caux	2ème lundi matin du mois	02 35 57 92 00
Cany Barville	2ème lundi matin du mois	02 35 57 97 97
Permanences Point d'accès au droit		
Dieppe	2ème vendredi après-midi du mois	02 35 06 61 69
Petit Quevilly	1er vendredi matin du mois	02 32 81 90 14

CONTACTS

2 mandataires judiciaires à la protection des majeurs interviennent à mi-temps :
Perrine SAINT OMER :
02 76 51 71 18
ou 06 33 28 26 00
Lucie CRETOT :
02 76 51 71 06
ou 06 33 19 08 28
ainsi qu'1 responsable
Agnès LANGLOIS :
02 76 51 71 04
ou 06 99 39 47 20
tuteursfamiliaux@udaf76.fr

FAITS MARQUANTS 2016

- **Réorganisation du service suite au changement des intervenantes :** Mandataires : L. CRETOT et P. SAINT OMER / Responsable : A. LANGLOIS.
- **Validation par le CA :** Gestion des Mandats de Protection Future.
- **Signature du premier Mandat de Protection Future.**
- **Mise en place des permanences au tribunal d'instance de Dieppe** (auditions familles).
- **Formation des futurs professionnels** dans les centres de formation des auxiliaires de vie sociales, infirmiers, aides-soignants, familles d'accueil, conseillers ESF, IDS.
- **Participation à la journée d'information sur les majeurs vulnérables** (Tribunal de Rouen).
- **Participation aux travaux de groupes UNAF**.
- **Participation au COPIL DRJSCS** sur le financement des services ISTF.

Malgré les nombreux changements d'intervenants, le service a réussi à maintenir son activité. Il est toujours bien implanté sur le département. Il est connu et reconnu par nos partenaires qui participent largement à sa diffusion (coordonnées et lieux de permanences).

Répartition des mesures par UTAS

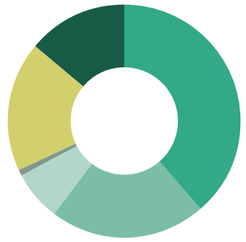

- **39%** UTAS 1
- **22%** UTAS 2
- **7%** UTAS 3
- **1%** UTAS 6
- **18%** UTAS 7
- **14%** UTAS 8

Les ménages suivis sont concentrés majoritairement sur l'UTAS 1.

Répartition par objectif des dossiers suivis en 2016

- **23%** Recherche
- **36%** Accès
- **41%** Maintien

Sur l'année 2016, l'accompagnement des familles a été centré sur le maintien dans le logement (soit 41% des situations) contrairement à l'année dernière où il était basé essentiellement sur la recherche d'un logement adapté.
Concernant les 36 mesures terminées sur l'année, il est à noter que l'accompagnement a permis **d'atteindre l'objectif principal pour 42 mesures, soit 49% des cas.**
L'objectif principal a été partiellement atteint pour 25 mesures.
L'objectif principal n'a pas été atteint pour 19 mesures.
Les mesures pour lesquelles l'objectif principal n'a pas été du tout atteint concernent des familles qui n'ont pas adhéré à la mesure et pour lesquelles il y a eu un arrêt anticipé de l'accompagnement.
Le nombre d'arrêts anticipés est de 7 sur l'année 2016 pour non adhésion.

L'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Dans le respect du cahier des charges du Fonds Solidarité Logement, l'UDAF 76 met en œuvre des mesures d'accompagnement social lié au logement depuis juin 2002 et effectue également des diagnostics expulsions. Sur les bases de la convention couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016, le service ASLL de l'UDAF 76 a poursuivi sa 15ème année d'activité sur les territoires des UTAS 1, 2, 3, 7 et 8.

NOMBRE DE MESURES SUIVIES

Sur l'année 2016, **86** mesures d'accompagnement social lié au logement ont été confiées à notre service contre 93 en 2015.
Par mois, nous avons suivi en moyenne **49,6** mesures pour l'année 2016 contre 45,3 mesures en 2015.

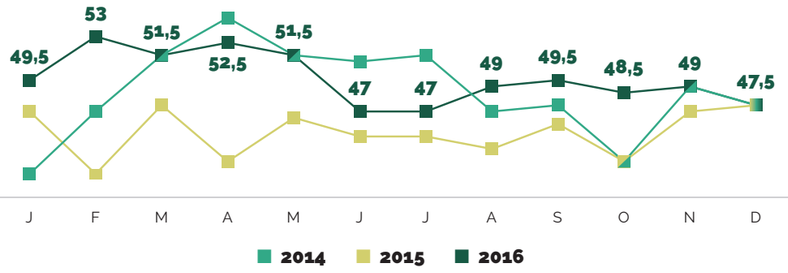

BÉNÉFICIAIRES

- **53%** des usagers accompagnés sont des personnes seules (chiffre identique à 2015).
- **45%** des ménages suivis ont au moins un enfant à charge contre 47% en 2015.
- **73%** des personnes accompagnées sont âgés entre 26 et 49 ans.
- **78%** des familles qui ont bénéficié d'un Accompagnement Social Lié au Logement sont privées d'emploi (73% en 2015).
- Quant aux ménages qui travaillent, ils ne représentent que **9%** des mesures contre 19% en 2015.

La situation des ménages s'est nettement précarisée par rapport à 2015. Il est à noter que 6 ménages (soit 7% des personnes accompagnées) d'origine étrangère ne maitrise pas ou peu la langue française d'où les difficultés rencontrées pour réaliser des démarches seuls.

Un service spécifique à l'UDAF 76 est uniquement dédié à l'ASLL avec une secrétaire (2 jours par semaine) et trois intervenants sociaux qui représentent 2 équivalents temps-plein.

CONTACTS

Responsable : Sophie BIRON - 02 76 51 71 95 - sbiron@udaf76.fr
Intervenants sociaux (temps plein) :
Sandrine PASQUIER (CESF) - 02 76 51 71 96 - spasquier@udaf76.fr
Bénédicte LAMBLIN - 02 76 51 71 96 - blamblin@udaf76.fr
Louise LORPHELIN (CESF) - 02 76 51 71 82 - llorphelin@udaf76.fr
Secrétariat et accueil : Cécile LECACHEUR - 02 76 51 71 99 - clecacheur@udaf76.fr

Le service **Procédure de Rétablissement Personnel (PRP)**

Suite à la loi 2003-710 du 01/08/03 dite BORLOO qui a créé la PRP, l'UDAF 76 a exercé cette activité de septembre 2004 à janvier 2012. Après une réforme législative confiant en grande partie la régulation de la PRP à la banque de France, l'UDAF 76 avait décidé de stopper l'exercice de cette mission.

Fin 2015 suite à la sollicitation du tribunal d'instance de Rouen, l'UDAF 76 a de nouveau demandé son inscription sur la liste des mandataires liquidateurs en matière de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire à compter de 2016.

CADRE DE L'INTERVENTION

La PRP est encadrée par les lois BORLOO et 2016-1547 du 18/11/2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle et régie par le code de la consommation.

Il y a 2 orientations possibles non cumulables, lorsqu'un débiteur de bonne foi se trouve dans une situation irrémédiablement compromise :

> **Une PRP sans liquidation judiciaire.** Il s'agit de :
- dresser un bilan économique et social de la situation de la personne endettée,
- vérifier les créances,
- évaluer les éléments d'actif et de passif.

Ce bilan permettra au juge du surendettement de se prononcer sur un éventuel effacement des dettes en fonction des préconisations du mandataire.

> **Une PRP avec liquidation judiciaire.** Il s'agit de vendre les biens du débiteur par vente amiable ou forcée pour permettre le recouvrement partiel ou total de ses dettes.

5
DOSSIERS DONT
> 4 SANS LIQUIDATION JUDICIAIRE
> 1 AVEC LIQUIDATION JUDICIAIRE

CONTACTS

Responsable :
Alexandre DURAND
02 76 51 71 40
a.durand@udaf76.fr

Secrétariat :
Laurence MULOT
02 76 51 70 83
lmulot@udaf76.fr

Intervenantes Sociales :
Fanny BAHEUX
02 76 51 71 67
fbaheux@udaf76.fr
Stéphanie POULET
02 76 51 71 30
spoulet@udaf76.fr

Le service de **médiation familiale**

Le service de médiation familiale de l'UDAF 76 aide les familles en rupture de communication à rétablir un dialogue et à reconstruire le lien familial. La médiation familiale s'adresse à toute personne confrontée au quotidien à une situation de conflit avec son conjoint, ses enfants, ses parents ou l'un des membres de sa famille.

TYPE DE CONFLITS

> Organisation de la séparation
> Aide à la décision
> Reprise du lien parent/enfant
> Hébergement
> Relations parents/grands-parents
> Pacification des relations
> Relation parent/enfant après divorce
> Reprise du lien jeune majeur/parent
> Contribution alimentaire à ascendant
> Relations intergénérationnelles (fratrie adultes)

FAITS MARQUANTS 2016

> **Mise en place de l'entretien d'information préalable à l'audience au Tribunal de Grand Instance de Rouen et de Dieppe.**
> **Renouvellement de la convention de temps de permanence avec la Mairie de Neufchâtel-en-Bray.** Ainsi, nous exerçons 2 permanences de 2 heures mensuelles dans les locaux de l'Escall.
> **Développement avec l'Escall d'un travail de collaboration au sein du comité local d'accompagnement scolaire.**
> **Participation et animation d'une douzaine de réunions sur la médiation familiale.**

Entretien sur rendez-vous : UDAF 76 Mont-Saint-Aignan et Dieppe, Escall à Neufchâtel-en-Bray, Espace Cressent à Gournay-en-Bray et Mairies et Centres médico-sociaux de l'Est du département : Argueil, Blangy-sur-Bresle, Eu, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Mont-Saint-Aignan, Neufchâtel-en-Bray.

278 ENTRETIENS D'INFORMATIONS PRÉALABLES RÉALISÉS

100 SÉANCES DE MÉDIATIONS FAMILIALES JUDICIAIRES ET CONVENTIONNELLES

13 PROTOCOLES D'ACCORD COSIGNÉS

35 ACCORDS ORAUX

CONTACTS

Médiatrices :
Sylvie BONNETON
02 76 51 70 82
sbonneton@udaf76.fr

depuis le 1er février 2017
Mathilde ALEXANDRE
02 76 51 70 88
malexandre@udaf76.fr

Laurence MULOT
02 76 51 70 83
lmulot@udaf76.fr

mediationfamiliale@udaf76.fr

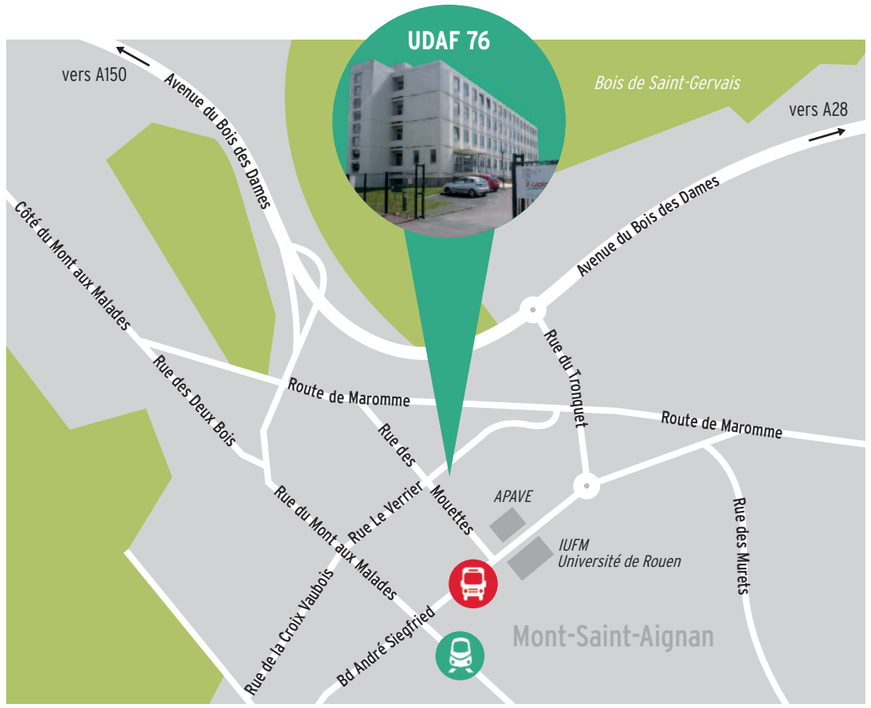

BUS
ligne F2
arrêt IUFM/ESITPA

TEOR
ligne T1
arrêt Mont aux malades

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00

B.D.S.A. Le Havre - www.bdsa-lagence.com - 06/2016 - Crédits photographiques : UDAF 76, BDSA, © fotolia.com, © istockphoto.com

UDAF 76
6 rue Le Verrier
76130 Mont Saint Aignan
Tél. 02 76 51 70 70
Fax 02 76 51 70 79
contact@udaf76.fr

Plus d'informations sur l'UDAF 76 sur www.udaf76.fr